



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le message fort du Président

«Si je devais choisir entre une presse sans gouvernement et un gouvernement sans presse, je choisirais une presse sans gouvernement». Cette citation de feu le Président américain Thomas Jefferson (1743-1826), qui interpelle les consciences des gouvernements de tous pays et de tous les temps, montre tout le poids de ce métier noble qui se trouve au cœur de la construction de démocratie au sens

noble du terme. A l'instar de tous les pays qui célèbrent la Journée internationale de la presse, l'Algérie vient de marquer un tournant historique, si l'on tient compte du message fort de président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui déclare dans une lettre officielle à la corporation : « La menace est aujourd'hui plus grande avec le développement de l'information électronique qui ne connaît pas

de frontières et qui parvient directement à tout un chacun ». « Avoir des divergences de vues et d'opinions à l'intérieur de notre pays est quelque chose de normal et naturel. C'est la base de même de la démocratie pluraliste. Mais lorsque l'Algérie, notre seul et unique patrie, est en jeu, nous devons nous unir et parler d'une seule et même voix ».

A. C.

«VIVRE ENSEMBLE EN PAIX»,

Thème du prix du Président de la République du journaliste professionnel pour 2018

Le thème du prix du Président de la République du journaliste professionnel pour l'année 2018 portera sur le thème «Vivre ensemble en paix», a annoncé jeudi à Alger le ministre de la Communication, Djamel Kaouane. «Je vous annonce officiellement que le thème du prix du Président de la République du journaliste professionnel pour cette année portera sur le «Vivre ensemble en paix», a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse animée à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse. Ce prix a été institué le 3 mai 2015 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la Journée nationale de la presse. Le ministre a indiqué que le message du Président Bouteflika, adressé mercredi à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, était «historique» et «avant-gardiste», car il «confirme l'existence de la liberté d'expression et de la

presse en Algérie», assurant que ces 20 dernières années, «des avancées dans la conquête des espaces de liberté ont été réalisées, en témoigne notamment la dépenalisation du délit de presse». Commentant le travail de la presse algérienne, M. Kaouane a relevé qu'il était attendu de celle-ci de «défendre l'image du pays tant nous vivons dans un contexte particulièrement délicat», ajoutant que «nous sommes un pays singulier, de par son histoire».

P. 3



ALGÉRIE-INTERPOL

Le président d'Interpol salue le «rôle central» de l'Algérie dans la stabilité de la région et la lutte contre le terrorisme

P. 5

OUYAHIA DEVANT LE PARLEMENT «Poursuite des efforts du gouvernement dans les différents domaines du développement humain»

P. 4



SANTÉ

Le tabagisme aggrave les troubles associés au diabète

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (1^{RE} JOURNÉE/GR. B) TP MAZEMBE-ES SÉTIF:

Les Sétifiens en mission difficile à Lubumbashi

P. 21

HABITAT

Les assiettes foncières consacrées à la réalisation des projets LPA «disponibles» à Alger

P. 24

MDN

Saisie de plus d'une tonne de denrées alimentaires à In-Guezzam et 24 kg de kif traité à Tlemcen

P. 24

MÉDÉA

Commémoration du 59^e anniversaire de la mort du colonel Ahmed Bougara

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa. Au cours de

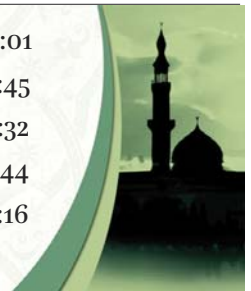
cette visite, le ministre présidera la cérémonie de commémoration du 59^e anniversaire de la mort du colonel Ahmed Bougara, dit Si Ahmed.



Horaires des prières

Vendredi 18- Samedi 19 Chaâbane 1439

Fajr	04:01
Dohr	12:45
Asr	16:32
Maghreb	19:44
Isha	21:16



ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

M^{me} Zerouati demain à Adrar



La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, entamera demain dimanche 6 mai, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya d'Adrar.

FRONT EL MOUSTAKBAL Meeting à Tébessa

Le président du Front El Moustakbal, M. Abdelaziz Belaïd, animera un meeting populaire, ce matin à partir de 10h, à la salle de cinéma de la ville d'El Aouinet, wilaya de Tébessa.



DU 5 AU 12 MAI AU PALAIS DE LA CULTURE 1^{re} édition du «marché de l'art»

Le ministère de la Culture, organise du 5 au 12 mai au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger), la première manifestation «marché de l'art» baptisée «le Printemps de l'Art».

Cette manifestation a pour principal objectif de promouvoir et de donner la possibilité aux artistes de se faire connaître à travers leurs œuvres. Elle est aussi l'occasion de promouvoir et de faire connaître l'histoire de l'art en Algérie à travers une exposition des œuvres des participants, représentant les 48 wilayas du pays.



AUJOURD'HUI À LA SAFEX Session ordinaire du Conseil national du MPA

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), M. Amara Benyounes, présidera aujourd'hui 5 mai à partir de 9h30 à la salle Ali Maâchi (Safex), l'ouverture des travaux de la session ordinaire du Conseil national du parti.

AUJOURD'HUI À ZÉRALDA Célébration du 23^e anniversaire de l'ANR

A l'occasion de la célébration du 23^e anniversaire de la création du parti, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera une conférence samedi 5 mai à partir de 9h30, au niveau de l'Office du village des artistes de Zéralda.

AUJOURD'HUI À ORAN Bilal Sghir en concert

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise aujourd'hui à partir de 17h à la salle Maghreb d'Oran, un concert de musique raï animé par le chanteur Bilal Sghir.



LE 7 MAI À KHERRATA Tinhinen, Mazigh et Boudjema Agraw en concert

En commémoration des événements du 8 mai 1945, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise lundi 7 mai à la salle du 8 mai 1945 de Kherrata (Béjaïa), un concert animé par Tinhinen, Mazigh et Boudjema Agraw.



Météo

	Max	Min
Alger	16°	11°
Oran	23°	11°
Annaba	23°	11°
Béjaïa	17°	11°
Tamanrasset	36°	20°

DEMAIN À L'ITMAS Les journées des fleurs «Florales»

L'Institut technologie moyen agricole spécialisé d'Alger (ITMAS), organise du 6 au 15 mai à Aïn Taya (Alger), une exposition intitulée «Les journées des fleurs, florales».

Cette manifestation sera une occasion pour honorer des jeunes aux besoins spécifiques issus du Centre psychopédagogique de Zerzouria.



CNCA Merzak Allouache invité du Ciné-club



Le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), organise cet après-midi à partir de 14h à la salle de projection du CNCA (3 boulevard Frantz-Fanon, Alger), la 3^e édition de son ciné-club.

L'invité de cette édition sera le réalisateur Merzak Allouache.

CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE DE BOUMERDÈS Célébration de la Journée mondiale de l'hygiène



A l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains, la société IESB import export et la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Boumerdès, organisent ce matin à partir de 9h au Centre culturel islamique de Boumerdès, une journée médicale continue portant sur «La prévention des infections liées aux soins et entre vos mains».

A cette occasion le Pr Abdelkrim Soukehal, animera une conférence sur le sujet.

OUARGLA Congrès régional de TAJ

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 10h, à la salle du Théâtre Triki Mohamed de Ouargla, l'ouverture des travaux du congrès des partisans et cadres du parti de la wilaya.



MUSÉE DU BARDO Spectacle de marionnettes et jeux populaires

Le musée public national du Bardo, organise cet après-midi à partir de 14h, un spectacle de marionnettes et des jeux populaires rationnels (Reconstitution des Ksours, thakourt et autres).



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE «Vivre ensemble en paix», thème du prix du Président de la République du journaliste professionnel pour 2018

Le thème du prix du Président de la République du journaliste professionnel pour l'année 2018 portera sur le thème «Vivre ensemble en paix», a annoncé jeudi à Alger le ministre de la Communication, Djamel Kaouane.

«Je vous annonce officiellement que le thème du prix du Président de la République du journaliste professionnel pour cette année portera sur le «Vivre ensemble en paix», a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse animée à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse.

Ce prix a été institué le 3 mai 2015 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la Journée nationale de la presse.

Le ministre a indiqué que le message du Président Bouteflika, adressé mercredi à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, était «historique» et «avant-gardiste», car il «confirme l'existence de la liberté d'expression et de la presse en Algérie», assurant que ces 20 dernières années, «des avancées dans la conquête des espaces de liberté ont été réalisées, en témoigne notamment la dépenalisation du délit de presse».

Commentant le travail de la presse algérienne, M. Kaouane a relevé qu'il était attendu de celle-ci de «défendre l'image du pays tant nous vivons dans un contexte particulièrement délicat», ajoutant que «nous sommes un pays singulier, de par son histoire».

Évoquant l'influence et la prépondérance du net dans le monde des médias, le ministre a souligné la né-



cessité de gagner la bataille du contenu sur le numérique pour la défense de l'intérêt de l'Algérie. S'agissant du Fonds d'aide à la presse, il a indiqué que celui-ci était «en cours d'activation». Concernant l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE), prévue par loi relative à l'information de 2012, M. Kaouane a indiqué que son département avait «énormément progressé» sur ce dossier, précisant que sur le volet institutionnel «tout était prêt», mais il restait à se concerter avec les journalistes pour que l'élection de leurs représentants se déroule de «bonnes conditions». Revenant sur le

travail des chaînes de télévision privées, M. Kaouane a estimé qu'en dépit des «insuffisances», elles représentent un «grand acquis» pour le paysage médiatique algérien, affirmant qu'elles étaient les «bienvenues» pour assurer leur diffusion sur le satellite algérien Alcomsat-1.

Invité à faire sa lecture sur le dernier rapport de Reporter sans frontières (RSF) qui accable l'Algérie, M. Kaouane a affirmé qu'il était «partiel et partiale», relevant que RSF «devait plutôt se préoccuper du sort notamment des journalistes palestiniens qui se font assassiner chaque jour».

Pour la situation de certains journalistes qui se trouvent dans une situation de précarité professionnelle au sein de leurs organes de presse, le ministre a lancé un appel aux éditeurs pour qu'ils accordent la «pleine dignité» aux journalistes.

Au terme de la conférence de presse, le ministre de la Communication a honoré des journalistes de la presse nationale à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse.

Auparavant, le ministre de la Communication s'était recueilli, en compagnie de Lamine Bechichi, ancien ministre de l'Information et des responsables de médias publics, à la mémoire des journalistes assassinés à la place de la Liberté de la presse située à Alger-Centre.

M. Bedoui invite la presse nationale à un rôle plus «fort» pour transmettre «la vraie image» de l'Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui a invité jeudi à Alger la presse nationale à jouer un rôle plus «fort» afin de transmettre la véritable image de l'Algérie.

«Au vu des enjeux et défis que confronte l'environnement régional et international, nous invitons notre presse nationale à jouer un rôle plus fort afin de transmettre la véritable image de l'Algérie», a indiqué le ministre, lors d'une cérémonie organisée à l'honneur de la communauté de la presse à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse.

«L'Algérie compte sur vous et sur ses enfants de différentes tranches d'âge afin de faire prévaloir l'intérêt du pays et de la société au dessus de tout autre considération», a-t-il poursuivi.

Se recueillant à la mémoire des journalistes tombés en martyrs durant la guerre de la révolution et la décennie noire, le ministre a souligné que ces martyrs «ont combattu avec leur plumes, leur voix et leur images, tout en se sacrifiant pour une Algérie forte».

«La célébration de cette journée

de la presse nationale est une des étapes de l'histoire et du parcours de la presse algérienne consacrée grâce au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a permis d'atteindre l'objectif escompté et de concrétiser le principe de la liberté d'expression et consacré la culture de l'acceptation de l'avis de l'autre», a fait savoir M. Bedoui.

Dans ce sillage, le ministre a affirmé que «l'Algérie est fière aujourd'hui de ses réalisations dans le domaine des médias», rappelant la constitutionnalisation de la liberté de la presse permettant de garantir «les droits des journalistes leurs ouvrant la voie pour travailler en toute liberté dans le cadre du respect des constantes et des valeurs de la nation et les lois de la République». Par ailleurs, le ministre



de l'Intérieur a mis l'accent sur «la consécration de la liberté d'expression et l'accompagnement de la presse nationale, un partenaire à même de prendre en charge les préoccupations du citoyen afin de réaliser les principes de la démocratie participative et les concrétiser sur tous les niveaux conformément à la Constitution». Le ministre, a exprimé en fin ses vœux à la famille de la presse leur souhaitant «davantage de professionnalisme, de création et de progrès».

ALGÉRIE - BOLIVIE

Le ministre bolivien des Hydrocarbures en visite en Algérie du 6 au 8 mai

Le ministre bolivien des Hydrocarbures, Luis Alberto Sanchez Fernandez, effectuera une visite de travail de trois jours en Algérie à partir de demain 6 mai, à l'invitation du ministre de l'Énergie Mustapha Guitouni, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué. Accompagné d'une importante délégation, le ministre bolivien aura durant son séjour des rencontres bilatérales avec M. Guitouni et les responsables de Sonatrach pour examiner les

opportunités de partenariat entre l'Algérie et la Bolivie dans le domaine des hydrocarbures, selon la même source. Cette visite s'inscrit dans le cadre des actions menées par le ministère de l'Énergie pour développer la présence du groupe Sonatrach à l'étranger à travers des formules de partenariats gagnant-gagnant, souligne le communiqué. La visite du M. Sanchez Fernandez fait suite à celle effectuée par M. Guitouni en Bolivie du 22 au 25 novembre 2017.



LE MESSAGE FORT DU PRÉSIDENT

par Amar Chekar

«Si je devais choisir entre une presse sans gouvernement et un gouvernement sans presse, je choisirais une presse sans gouvernement».

Cette citation de feu le Président américain Thomas Jefferson (1743-1826), qui interpelle les consciences des gouvernements de tous pays et de tous les temps, montre tout le poids de ce métier noble qui se trouve au cœur de la construction de la démocratie au sens noble du terme.

À l'instar de tous les pays qui célèbrent la Journée internationale de la presse, l'Algérie vient de marquer un tournant historique, si l'on tient compte du message fort du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui déclare dans une lettre officielle à la corporation : «La menace est aujourd'hui plus grande avec le développement de l'information électronique qui ne connaît pas de frontières et qui parvient directement à tout un chacun». «Avoir des divergences de vues et d'opinions à l'intérieur de notre pays est quelque chose de normal et naturel. C'est la base de même de la démocratie pluraliste. Mais lorsque l'Algérie, notre seule et unique patrie, est en jeu, nous devons nous unir et parler d'une seule et même voix». Ce passage que nous avons souligné, et que nous jugeons sincère, même si l'on est une minorité à croire à la véracité de ces idées et engagement en faveur d'une véritable presse indépendante de toute les pressions politique et économique, et que les journalistes sont mis au-devant de leurs responsabilités et clause de conscience, nous ne pouvons que dire et écrire aussitôt que le pouvoir politique algérien a décidément pris conscience du danger qui guette le pays, et ce, juste en délaissant la place de la presse algérienne dans son rôle d'informer, critiquer, mais aussi et surtout, attirer l'attention de ceux qui gouvernent le pays sur ce qui ne va pas depuis des années. Le mal de la presse est profond.

D'abord, ce sont des centaines de journalistes professionnels qui ont quitté les rédactions des journaux pour occuper des postes dans les cellules de communication dans les institutions de l'Etat et des ministères.

Et c'est tant mieux que ce sont nos confrères et consœurs journalistes qui ont été recrutés.

C'est nettement mieux que de trouver d'autres qui n'ont rien à voir avec les cellules de communication des institutions officielles que nous avons rencontrés.

La problématique, c'est d'assurer la relève par la nouvelle génération qui arrive sur la base de formation et critère de compétence. Le journalisme, c'est le seul métier où la compétence se vérifie sur le terrain et non pas dans les diplômes.

Bonne fête à tous.

FÊTE NATIONALE DE LA POLOGNE Le Président Bouteflika félicite le Président Andrzej Duda

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue polonais Andrzej Duda, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, lui renouvelant son «entière disponibilité» à œuvrer en faveur de la «consolidation de la coopération multiforme» qui existe entre les deux pays.

«Au moment où votre pays ami célèbre sa fête nationale qui coïncide cette année avec le 100e anniversaire du recouvrement de son indépendance, il m'est particulièrement agréable de vous adresser au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos plus vives félicitations accompagnées de mes vœux les meilleurs de santé, de bonheur, pour vous-même, et de progrès et de prospérité pour le peuple polonais ami», écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour vous renouveler mon entière disponibilité, à œuvrer davantage, avec vous, en faveur de la consolidation de la coopération multiforme qui existe entre nos deux pays et la hisser à la hauteur des aspirations de nos deux peuples», conclut le président Bouteflika.

M.Bouazghi : «Le dossier du foncier agricole définitivement assaini courant 2018»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a indiqué jeudi à Alger que le dossier du foncier agricole, notamment celui géré dans le cadre des Exploitations agricoles individuelles (EAI) et collectives (EAC) sera «définitivement» assaini au courant de cette année.

Répondant aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, sous la présidence de M. Saïd Bouhadja, M. Bouazghi a précisé que le dossier du foncier agricole, notamment celui géré dans le cadre des Exploitations agricoles individuelles et collectives, avait été abordée et examinée en profondeur lors des Assises nationales sur l'agriculture, organisées récemment à Alger, ajoutant que son secteur «assainira ce dossier définitivement dans le courant de l'année».

A la question d'un député du Front de l'Algérie nouvelle (FAN) concernant le sort du dossier de la régularisation administrative des exploitations agricoles dans la wilaya de Laghouat, le ministre a affirmé que ce dossier, à l'instar des autres dossiers en suspens à travers les différentes wilayas du pays, sera régularisé par les services de son département ministériel de manière définitive avant fin 2018.

Mettant en avant les efforts et les réalisations de l'Etat en matière de création d'exploitations agricoles, M. Bouazghi a fait savoir que des actes de concession devaient être attribués à 219.406 exploitations agricoles pour la conversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession. Il a, cet égard, précisé que sur les 188.000 actes de concession établis à ce jour, 180.000 ont été remis aux bénéficiaires, soit un taux de 90%.

M. Bouazghi a précisé que le taux d'attribution d'actes de concession dans la wilaya de Laghouat était de 96%.

La wilaya compte 1.931 exploitations agricoles qui bénéficient du droit de jouissance perpétuelle avant l'attribution d'actes de concession à 1.646 d'entre elles, a-t-il rappelé, précisant que les dossiers des 282 exploitations restantes seront régularisés cette année. A la question d'un député sur les problèmes qui entravent l'activité agricole dans la même wilaya, notamment en matière de raccordement au réseau électrique et de réduction de la facture d'électricité dans plusieurs régions, M. Bouazghi a souligné que les services du ministère s'attelaient, en coordination avec la direction de l'énergie et des mines, Sonelgaz et d'autres entreprises, à la réalisation des programmes inscrits dans ce domaine. Le ministre a précisé que 8.049 km de réseau d'électrification rurale avaient été réalisés à travers le territoire nationale, dont 269 km dans la wilaya de Laghouat, estimant qu'il s'agit d'une grande réalisation.

APS

PARLEMENT Ouyahia : «Poursuite des efforts du gouvernement dans les différents domaines du développement humain»

Le premier ministre Ahmed Ouyahia a affirmé, jeudi à Alger, que les efforts du gouvernement dans les différents domaines du développement humain «se poursuivront jusqu'à ce que tous les objectifs escomptés soient atteints au service de notre société».

«Les efforts du gouvernement dans les différents domaines du développement humain, partant d'une vision nationale globale et rationnelle, se poursuivront jusqu'à ce que tous les objectifs escomptés soient atteints au service de notre société», a déclaré M. Ouyahia, lors d'une plénière de l'APN consacrée aux questions orales, dans une réponse, lue en son nom par le ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Bedda, à la question de la députée du Front El Moustakbal, Halima Zidane à propos des mesures prises pour inscrire les activités de formation en matière de développement humain à la nomenclature des activités économiques spécifiques à l'immatriculation au Registre de commerce.

Le ministre a mis en avant, en outre, l'intérêt particulier qu'accorde le gouvernement au développement humain, en tant qu'axe essentiel de son plan d'action, à travers l'engagement à consolider et élargir son processus.

«En dépit des insuffisances qui peuvent être enregistrées, l'Etat algérien a réalisé des progrès notables dans les différents domaines du développement humain», a-t-il insisté soulignant que «des résultats atteints, notamment en matière d'éducation nationale, d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, en sont la meilleure preuve».

Réitérant «la détermination du gouvernement à répondre aux besoins, présents et à venir, de ses citoyens et à répondre, le



Premier ministre a indiqué que «l'Etat n'a ménagé aucun effort pour la prise en charge de la formation en matière de développement humain, notamment après la création d'espaces de médiation familiale au niveau des différentes villes pour veiller à la protection de la cellule familiales de tous les risques de désintégration».

Dans ce cadre M. Ouyahia a affirmé que «les pouvoirs publics ont mis en place un important cadre législatif intégré pour la promotion des différentes catégories de la société, notamment les couches vulnérables», ajoutant que le dernier amendement constitutionnel, initié par le Président de la République, Abdel-

lazziz Bouteflika «a consolidé la protection juridique consacrée, en premier lieu, à la femme en lui donnant de nouveaux droits, basés sur le principe de justice d'égalité, sans oublier les autres catégories de la société, citant, à ce propos, les lois protégeant l'enfant, les personnes handicapées et les personnes âgées».

En réponse à la préoccupation relative à l'inscription des activités de formation en matière de développement humain à la nomenclature des activités économiques concernées par l'immatriculation au Registre de commerce, en lui attribuant un code spécifique, M. Ouyahia a précisé que cette activité «a été approuvée par les parties concer-

nées en l'inscrivant réellement à la nomenclature des activités économiques concernées par l'immatriculation au Registre du commerce sous le code n 02-119 et le titre «Centre de la promotion des ressources humaines».

Il a fait savoir, dans ce sens qu'un groupe de travail a été mis en place au niveau du ministère du Commerce chargé de l'étude de toutes les propositions et recommandations à même de contribuer à l'enrichissement du contenu des programmes de formation des activités soumises à l'immatriculation au Registre de commerce, d'une part et la conception et la mise en place de nouvelles activités, le cas échéant».

COMMERCE:

Djellab : «Près de 9.000 agents pour le contrôle à travers le territoire national»

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a indiqué, jeudi à Alger, que son département comptait actuellement près de 9000 agents de contrôle, à travers les différentes wilayas du pays, pour le contrôle des activités commerciales de 2 millions de commerçants.

Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation sur le projet de loi relatif aux conditions de l'exercice des activités commerciales, lors d'une séance plénière sous la présidence de M.

Abdelkader Bensalah, M. Djellab a fait état de la mobilisation de 8.950 agents de contrôle, dont 4.866 agents chargés du contrôle des conditions de compétitivité et 4.065 autres de la répression de la fraude et du contrôle de la qualité.

Le ministre a estimé, toutefois, que «ce nombre demeure insuffisant, face à celui des commerçants estimé à 1.950.000 commerçants inscrits au Registre du commerce».

A une question sur le niveau de formation de ces agents, il a affirmé que ce corps comptait un nombre importants de diplômés universitaires, ajoutant qu'une formation périodique leur est assurée quel que soit leur niveau.

Au sujet du portail électronique d'inscription au Registre du commerce, dont le projet de loi prévoit une assise juridique, M. Djellab a souligné l'impératif de faire la distinction entre la numérisation du Registre du commerce et du commerce électronique qui constitue l'étape à venir.

A ce jour, 700.000 opérations de numé-

risation de l'immatriculation au Registre du commerce ont été opérées, a rappelé le ministre, indiquant avoir instruit le Centre nationale du registre du commerce (CNRC) d'accélérer l'opération de numérisation, afin de mettre un terme aux tentatives de fraude dans ce domaine.

Il s'est félicité, en outre, de la mise en place du portail électronique qui ne nécessite pas plus de deux heures pour l'inscription au Registre du commerce.

En vertu de ce nouvel outil numérique, il est demandé au citoyen intéressé de fournir un dossier au notaire qui l'envoie en temps réel au CNRC, via un scanner.

Le centre fournit par la suite un numéro d'identification à l'intéressé et le communie immédiatement à l'administration fiscale, aux assurances et à la Caisse de retraite, et à la Chambre nationale des notaires.

Dès la vérification des informations par les administrations précitées, l'intéressé est automatiquement inscrit au Registre du commerce par le Centre, a expliqué le ministre.

En outre, le projet de loi prévoit une autre facilitation consistant en l'annulation de la condition d'obtention par le concerné d'un agrément pour exercer une activité avant son inscription au registre.

«Toutes ces entraves ont été éliminées», a-t-il fait savoir. Ce texte, qui organise les pratiques commerciales, permettra de réduire le marché parallèle, a-t-il indiqué, rappelant que 1.440 marchés parallèles ont

été éliminés jusqu'à présent à travers le pays.

L'organisation du projet de loi des congés dont bénéficient les commerçants qui fait obligation aux commerçants de regagner leurs commerces au terme de leurs congés permettra un meilleur approvisionnement du marché.

«Nous avons relevé que beaucoup de commerçants ferment leurs locaux le jour de l'Aïd et ce pour plusieurs jours, ce qui pousse les citoyens à s'approvisionner en grandes quantités en prévision des jours de fermeture.

Cette loi permettra de mettre un terme à ce phénomène et de garantir un approvisionnement normal du marché après l'Aïd», a-t-il dit.

En réponse à un membre du conseil de la Nation qui a proposé d'introduire le contrôle des artisans dans le projet de loi, le ministre a précisé que les artisans ne sont concernés par le contrôle des services de commerce que s'ils exercent sous le statut de personnes morales, indiquant que son département est déterminé à coordonner avec le ministère chargé de cette catégorie pour garantir un contrôle optimal des artisans inscrits en tant que personnes physiques.

Quant aux commerçants qui ferment leurs locaux sans motif, le ministre a indiqué que cette infraction est prise en charge dans le cadre du code du travail et non dans le cadre des lois régissant le commerce.

ALGÉRIE-CHINE

M. Hamel appelle à une alliance «solide et pérenne» contre le terrorisme

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a souligné jeudi à Alger que la lutte antiterroriste demeure l'une des «préoccupations majeures» de la communauté policière tant sur le plan régional qu'international, appelant l'ensemble de la communauté internationale à se mobiliser et à créer une alliance «solide» et «pérenne» contre cette menace.

«La lutte contre le terrorisme constitue l'une des préoccupations majeures de la communauté policière tant sur le plan régional qu'international. Nous devons, donc, mobiliser nos capacités tendant à créer une alliance solide et pérenne entre les chargés de l'application de la loi, les secteurs publics et privés, à même de lutter efficacement contre l'évolution accrue de la criminalité émergente, notamment la cybercriminalité et le terrorisme», a déclaré M. Hamel à l'occasion de la visite du président de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), Meng Hongwei, au Centre de commandement et de contrôle de la DGSN.

M. Hamel a, dans ce cadre, estimé «important» de promouvoir la coopération internationale qui s'avère, selon lui, «primordiale», du fait que les services chargés de l'application de la loi «restent confrontés aux mêmes défis criminels nécessitant la mise à niveau des capacités de prévention et de lutte pour une réponse collective, coordonnée et rénovatrice».

Il a indiqué que la visite de M. Hongwei intervient au moment où «le monde fait face à des menaces sécuritaires multiformes, générées par la prolifération des armes, la sanctuarisation des zones géographiques par des groupes terroristes, le retour des combattants terroristes étrangers, la cybercriminalité, les crises migratoires et la criminalité transnationale».

M. Hamel n'a pas manqué, à ce propos, de rappeler les efforts menés par les services de sécurité algériennes en matière de la lutte contre le terrorisme et la criminalité.

«Des efforts qui ont permis

de réaliser des résultats appréciables et qui ont permis à l'Algérie de se positionner comme acteur positif et essentiel, disposé à partager son expérience, son expertise et apporter son soutien à la police internationale pour faire face efficacement au terrorisme et à la criminalité organisée transnationale sous toutes ses formes», a-t-il soutenu.

«La police algérienne qui détient sa propre perception de sécurité acquise, au fil du temps, dans son combat contre le terrorisme et le crime organisé, a inscrit son approche et son action dans la même stratégie nationale, fondée sur les axes prioritaires», a déclaré M. Hamel. Il a évoqué, entre autres, la professionnalisation des services de police et le développement de leurs capacités d'action pour «faire face à la criminalité particulièrement dans ces formes les plus graves et le développement et la promotion de la coopération policière bilatérale et multilatérale au plan régional et international».

«Préoccupée par les effets d'impact de la criminalité transnationale et de terrorisme sur la bonne gouvernance, sur la paix et la sécurité, l'Algérie continue, donc, dans le sillage des réformes entreprises par le président de la



République, à développer, dans une approche globale et intégrée, les stratégies visant à contribuer et à soutenir les actions de la communauté internationale en matière de sécurité», a-t-il poursuivi.

Au plan continental, M. Hamel a fait remarquer que l'adhésion d'Afripol en matière de coopération policière s'articule autour d'une approche stipulant, entre autres, la coordination, le soutien, le renforcement des capacités au personnel, le renforcement des centres d'information, l'expérience et l'expertise.

Le plan d'Afripol 2017-2019 a inscrit parmi ses priorités, a-t-il précisé, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé en prenant en charge les vulnérabilités en terme de consolidation des données, de mise en place de la plateforme d'échange d'in-

formations entre les polices africaines.

M. Hamel a mis en avant également l'adhésion de l'Algérie aux visions stratégiques d'Interpol, tout en réitérant la détermination et l'engagement de la Police algérienne à «œuvrer en harmonie avec Interpol et les autres instances concernées de coopération policière régionale pour le renforcement de la coopération, la coordination et la collaboration» avant de saluer M. Hongwei pour l'aide apportée à l'intégration de la Palestine au sein d'Interpol.

De son côté, M. Hongwei a réitéré le soutien de la Chine à la cause palestinienne, ajoutant que trois pays devraient rejoindre Interpol en 2018, ce qui lui permettra de «dépasser les Nations Unies en matière de nombre d'Etats membres», a-t-il précisé.

ALGÉRIE-CHINE

Le président d'Interpol visite le Centre de commandement et de contrôle de la DGSN

Le président de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), Meng Hongwei, a visité jeudi le Centre de commandement et de contrôle (CCC) de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) où il a reçu des explications sur les missions assignées à cette structure.

Accompagné du Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), le Général-Major Abdelghani Hamel et des cadres du secteur, M. Hongwei a reçu des explications sur les missions assignées au CCC, dont le suivi du déploiement et de l'organisation des effectifs opérationnels, de l'exploitation des systèmes intelligents dans la gestion du trafic routier, de la prise en charge des appels des citoyens reçus sur le numéro vert.

Il a également écouté les explications concernant les nouvelles applications technologiques développées par des ingénieurs et des experts de la sûreté nationale.

L'objectif étant d'intervenir rapidement, notamment, en cas de catastrophes naturelles ou de risques industriels.

Selon les services de police, ces applications contiennent notamment des données sur les populations vivant dans des zones sismiques et à proximité des barrages et des oueds.

Elles contiennent également des données sur les infrastructures publiques et privées existant dans ces endroits. Dans une allocution prononcée à l'occasion, M. Hongwei a indiqué que «la nouvelle mission de la police ne consiste plus de combattre la criminalité uniquement mais aussi la gouvernance de la situation sécuritaire».

«C'est le chemin que nous devons parcourir à l'avenir dans notre mission», a-t-il souligné, précisant que la Chine a commencé par cette nouvelle mission durant la dernière décennie.

Affirmant que l'Interpol continuera à soutenir l'Afripol à travers le renforcement de la coopération, M. Hongwei a fait savoir qu'il partageait les mêmes idées et les mêmes objectifs que le Général-Major Hamel.

«Nous partageons avec M. Hamel, les mêmes valeurs fondamentales, à savoir la défense de la société, les intérêts de la police et le maintien et la protection de la sécurité internationale», a-t-il déclaré.

De son côté, M. Hamel a souligné l'engagement «indéfectible» de l'Interpol dans la lutte contre la criminalité transnationale et la lutte contre le terrorisme, mettant en exergue l'importance du renforcement de la plateforme de coopération internationale entre les services.

Auparavant, le président de l'Interpol a suivi une projection vidéo sur la modernisation de la police algérienne.

M. Hongwei est arrivé mercredi en Algérie dans le cadre du renforcement des domaines de coopération internationale et d'unifier les vues entre la police algérienne et Interpol, à travers l'Organisation africaine de Coopération policière (Afripol), afin de booster la coordination sécuritaire et relever les défis actuels et futurs.

APS

ALGÉRIE-INTERPOL

Le président d'Interpol salue le «rôle central» de l'Algérie dans la stabilité de la région et la lutte contre le terrorisme

Le président de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) et vice-ministre chinois de la Sécurité publique, Meng Hongwei, a mis en évidence, jeudi à Alger, le «rôle central» de l'Algérie dans la stabilité de la région et dans la lutte contre le terrorisme.

«Nous saluons le rôle central de l'Algérie dans la stabilité de la région et dans la lutte contre le terrorisme», a déclaré le responsable à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, en présence du directeur général

de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel.

M. Hongwei a ajouté avoir évoqué M. Messahel «les défis sécuritaires auxquels fait face le monde en général et la région en particulier, notamment le terrorisme, le crime organisé, la migration clandestine, le trafic en tous genres ainsi que les connexions entre tous ces phénomènes».

Soulignant avoir évoqué avec le ministre des Affaires étrangères «de renforcement de la coopération entre Interpol et la police algérienne», M. Hongwei a indiqué que l'Algérie

a réalisé «des progrès dans la lutte contre le terrorisme», qualifiant cette expérience de «précieuse» pour la communauté internationale et «dont tout le monde doit s'en inspirer».

M. Hongwei est arrivé mercredi en Algérie dans le cadre du renforcement des domaines de coopération internationale et d'unifier les vues entre la police algérienne et Interpol, à travers l'Organisation africaine de Coopération policière (Afripol), afin de booster la coordination sécuritaire et relever les défis actuels et futurs.

M. Ouyahia reçoit le président d'Interpol, Meng Hongwei

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu jeudi à Alger, le président de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) et vice-ministre chargé de la Sécurité publique de la République populaire de Chine, Meng Hongwei, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur général

de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel.

Auparavant, M. Hongwei a été reçu par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

A l'issue de cette audience, le responsable d'Interpol a mis en exergue le rôle «central» de l'Algérie dans la stabilité de la région et dans la lutte contre le terrorisme. Il a ajouté, en outre, avoir évoqué M. Messahel les défis sécuritaires auxquels fait face le

monde en général et la région en particulier, notamment le terrorisme, le crime organisé, la migration clandestine, le trafic en tous genres ainsi que les connexions entre tous ces phénomènes.

Lors de son séjour, le responsable chinois a aussi visité le Centre de commandement et de contrôle (CCC) de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) où il a reçu des explica-

tions sur les missions assignées à cette structure.

M. Hongwei est arrivé mercredi en Algérie dans le cadre du renforcement de la coopération internationale et d'unifier les vues entre la police algérienne et Interpol, à travers l'Organisation africaine de Coopération policière (Afripol), afin de booster la coordination sécuritaire et relever les défis actuels et futurs.

ALGÉRIE - EAU Tourisme: l'Algérie et les Emirats arabes unis s'accordent à renforcer leur coopération

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a examiné mercredi avec l'ambassadeur des Emirats arabes unis Yousef Saif Khamis Sabaa Al Ali qu'il a reçu à Alger, les axes de la coopération bilatérale dans le secteur du Tourisme et de l'Artisanat, et les moyens de la renforcer, indique un communiqué de son département ministériel.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont souligné la «nécessité» de renforcer les relations bilatérales en activant l'accord de coopération signé entre les deux pays en 2007, en mettant en place un programme d'exécution permettant la concrétisation effective de ses axes.

M. Benmessaoud a, à cette occasion, invité la partie émiratie à «travailler mutuellement» pour promouvoir cette coopération en s'appuyant sur l'expérience des Emirats arabes unis pour diversifier l'économie nationale et développer le tourisme dans ses différents aspects et mettre en place un mécanisme de développement de la formation, dans les domaines des services liés au tourisme et à l'hôtellerie.

Un échange d'expertises entre spécialistes du Tourisme, à travers l'organisation d'éductours et de voyage de presse a été également suggéré par le ministre, dans l'objectif de découvrir et promouvoir les potentialités touristiques des deux pays et inciter les porteurs de projets émiratis à investir en Algérie.

L'ambassadeur émirati a pour sa part, exprimé la volonté de son pays à accompagner la partie algérienne dans le développement du secteur, «en tenant compte de la richesse des potentialités touristiques dont dispose l'Algérie, lui permettant de se hisser en destination prometteuse», souligne la même source qui relève que les deux parties se sont accordées à «poursuivre les efforts dans un intérêt commun».

ALGÉRIE-UE L'Algérie et l'UE, des partenaires «stratégiques» pour la sécurité dans le Sahel

L'Algérie et l'Union européenne (UE) sont des partenaires «stratégiques» pour la sécurité dans la région, particulièrement dans le Sahel, a indiqué jeudi à Alger le représentant spécial de l'UE pour le Sahel, Angel Losada Fernandez.

«L'Algérie et l'UE sont des partenaires stratégiques et travaillent ensemble dans la même voie pour la sécurité de la région, spécifiquement dans le Sahel», a déclaré M. Fernandez à l'issue d'une entrevue avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

Il a indiqué avoir analysé avec M. Bedoui «la situation sécuritaire dans la région», mettant en avant le «rôle central» joué par l'Algérie pour la paix et la sécurité dans la région du Sahel.

Les deux parties ont examiné également les voies et moyens de «renforcer la coopération pour faire face aux défis sécuritaires communs».

ALGÉRIE - UNION AFRICAINE M. Raouya prend part à Addis-Abeba à la réunion des ministres des Finances de l'Union africaine

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a pris part jeudi à Addis-Abeba (Ethiopie), à la réunion du Comité des quinze ministres des Finances de l'Union africaine (F15), dont l'Algérie est membre, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Africaine (UA), relatives aux nouveaux mécanismes de financement du budget de l'Union, a eu pour objectif «d'examiner et adopter des mesures opérationnelles à mettre en place pour assurer à cette organisation continentale l'autonomie de son financement», a précisé la même source.

Dans son intervention, M. Raouya a rappelé l'engagement «ferme et résolu» de l'Algérie pour garantir une autonomie financière à l'UA et faire aboutir la réforme institutionnelle de l'organisation.

Le ministre a également précisé que «seule l'autonomie financière de l'UA lui permettra la concrétisation du projet continental de réalisation des objectifs de paix, de développement et d'intégration régionale, tels que définis dans l'agenda de développement de



l'Afrique 2063». En marge de cette réunion, M. Raouya s'est entretenu avec certains de ses homologues des pays membres du Comité F15, avec lesquels

il a échangé les points de vue sur les enjeux de la réforme institutionnelle de l'UA, notamment ceux relatifs à son financement.

ALGÉRIE - UE Les taux de croissance économique en Algérie sont restés «relativement élevés» malgré la crise

Les taux de croissance économique en Algérie sont restés «relativement élevés» entre 2013 et 2016 malgré la chute drastique du cours des hydrocarbures, a affirmé jeudi la Commission européenne.

Dans un rapport sur l'état d'avancement des relations UE-Algérie publié jeudi en vue du 11ème Conseil d'association UE-Algérie le 14 mai, à Bruxelles, l'exécutif européen a souligné que «le gouvernement (algérien) avait réussi à maintenir des taux de croissance relativement élevés -moyenne de croissance de 3,6% entre 2014 et 2016- grâce au maintien de niveaux de dépenses publiques depuis le début du choc pétrolier».

La Commission européenne a fait remarquer, dans son rapport, que le niveau de dette publique «reste bas» au regard des standards internationaux avec une estimation du ratio dette publique-PIB de 17,7% pour 2017, dont la dette publique extérieure est «négligeable».

«Le gouvernement maintient sa position de non-endettement extérieur», a-t-elle soutenu.

Selon l'exécutif européen, malgré la diminution accélérée des réserves en devises de l'Algérie -le niveau des réserves de change officielles a chuté de 194 milliards de dollars américains fin décembre 2013 à moins de 100 milliards à la fin de 2017- «le niveau actuel reste substantiel». Evoquant la série de



mesures provisoires prises par l'Algérie pour réduire ses importations en raison de difficultés financières, la Commission européenne a confirmé que ces dernières «ont fait l'objet d'un échange de correspondance entre la commissaire au Commerce et la haute représentante de la Commission européenne et leurs homologues algériens, le ministre du Commerce et le ministre des Affaires étrangères».

L'UE a, en effet, intensifié son dialogue avec l'Algérie «analysant de manière conjointe l'impact de ces mesures dans le commerce bilatéral et l'environnement des affaires en Algérie et cherchant des solutions conformes aux termes de l'Accord d'association», a-t-elle expliqué.

D'ailleurs, plusieurs réunions entre haut fonctionnaires concernant les questions d'accès au marché ont également eu lieu.

Dans le cadre de leurs «priorités de partenariat», adoptées en mars 2017, l'UE

et l'Algérie s'engagent à «développer un partenariat stratégique qui consacre leur sécurité énergétique mutuellement bénéfique, et conviennent d'explorer les mesures possibles pour l'accroissement des investissements et des interconnexions électriques en Europe et en Méditerranée», a rappelé la Commission.

Les deux parties s'engagent, en outre, à explorer «les mesures favorisant la formation, les transferts de technologie, d'innovation, d'expertise et de connaissances de l'UE vers l'Algérie». L'exécutif européen a rappelé également que, dans le domaine de la production gazière, des accords de partenariat avec des compagnies, y compris européennes, pour l'exploitation conjointe de gisements d'hydrocarbures et la réalisation de travaux additionnels pour augmenter les réserves exploitables ont été négociés ou sont en cours de renouvellement.

En ce qui concerne les

énergies renouvelables, tant dans le domaine de l'énergie solaire que de l'énergie éolienne, la Commission européenne a souligné que «l'Algérie dispose d'un potentiel considérable, mais peu exploité».

«Les autorités, conscientes de l'importance de ce secteur, ont adopté une stratégie nationale pour la promotion de ces énergies à grande échelle», a-t-elle fait remarquer.

Dans le domaine de l'agriculture, l'Algérie et l'UE ont convenu de mettre d'abord l'accent sur l'amélioration en quantité et qualité de la production agricole algérienne et la promotion des exportations, tout en assurant un cadre général d'exploitation durable Dans le domaine de la pêche, l'Algérie a signé la déclaration ministérielle de Malte «MedFish4Ever10» et a renforcé la coopération et la coordination avec l'EU pour la gestion durable des stocks halieutiques en Méditerranée.

En matière de recherche et innovation, l'Algérie et la Commission européenne ont signé en octobre 2017 un accord sur la participation algérienne au Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA).

L'Algérie fut le premier, parmi les pays tiers non associés au programme Horizon 2020, à rejoindre le PRIMA.

ALGÉRIE - KENYA

Bouhadja reçu à Nairobi par le président kenyan

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, a été reçu hier à Nairobi par le président kenyan, Uhuru Kenyatta, dans le cadre de sa visite parlementaire au Kenya, en présence du vice-président kenyan, William Ruto, et du président du Sénat, Kenneth Lusaka, a indiqué hier un communiqué de l'institution parlementaire.

Le président kenyan a salué le niveau des relations bilatérales, les qualifiant d'«excellentes, historiques et exemplaires», grâce, a-t-il dit, à la volonté politique sincère et forte du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le Président Uhuru a fait part, à quelques semaines de la tenue de la grande commission mixte algéro-kenyane, de la volonté de son pays d'établir «un partenariat stratégique entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, du transport aérien et de la sécurité» et de «coordonner leurs positions au mieux des intérêts communs des deux peuples amis et au service de la promotion de la stabilité, de la sécurité et du développement en Afrique».



ALGÉRIE - UE

Mogherini : Le partenariat Algérie-UE «progresse et se consolide»

Le partenariat Algérie-UE «progresse et se consolide», a affirmé jeudi la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, qui a fait état de l'intensification, depuis une année, des relations entre les deux parties «tant sur les questions bilatérales que régionales».

«Depuis le Conseil d'association de mars 2017, nos relations se sont intensifiées, tant sur les questions bilatérales que régionales. Notre partenariat progresse et se consolide», a-t-elle déclaré, citée dans un communiqué de la Commission européenne diffusé à l'occasion de la publication d'un rapport sur l'état d'avancement des relations UE-Algérie. Selon la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, la réforme du système de gouvernance politique en Algérie «reste au cœur» du partenariat entre les deux

parties et «bénéficie de l'appui de l'UE» pour sa mise en œuvre, en particulier dans les domaines de la justice et de la démocratie participative. «Nous sommes également en train de bâtir une relation de confiance en ce qui concerne la sécurité, visant la stabilité régionale et la lutte contre le terrorisme pour le bénéfice de nos citoyens», a-t-elle ajouté. Dans ce rapport publié en prévision du 11ème Conseil d'association UE-Algérie le 14 mai 2018 à Bruxelles, la Commission européenne a souligné le renforcement du partenariat UE-Algérie en 2017 à la faveur d'une «volonté politique» de rapprochement des deux parties afin de faire face aux défis communs en matière de développement et de sécurité. «La détermination des parties à renforcer leur dialogue politique sous toutes ses formes, ainsi que l'éventail des domaines de leur coopéra-

tion, témoigne de leur volonté commune d'établir un partenariat multiforme à la hauteur de leur importance respective dans la région euro-méditerranéenne», est-il écrit dans ce document. Une volonté qui s'est traduite par un dialogue régulier entre l'UE et l'Algérie tout au long de l'année 2017, dans un cadre formel et informel. En effet, le dialogue s'est intensifié avec de nombreuses visites à haut niveau et s'est approfondi en particulier dans les secteurs de la sécurité, de la lutte antiterroriste et de l'énergie. «La coopération s'est notamment étoffée dans le domaine de la sécurité», est-il précisé dans le rapport, soulignant que cette tendance devrait se renforcer en 2018 avec la mise en œuvre d'une série d'actions concrètes de coopération. L'exécutif européen a soutenu, dans son communiqué, que des «progrès tangibles» ont également été réali-

sés dans de nombreux domaines, s'étendant de la justice, à l'agriculture et à la pêche, en passant par la recherche et la protection civile, dans un cadre bilatéral ou régional. Le commissaire pour la Politique européenne de voisinage et les négociations d'élargissement, Johannes Hahn, a affirmé, de son côté, que l'UE est «prête» à continuer l'appui aux réformes, en particulier celles visant la diversification de l'économie algérienne. «Nous sommes confiants que le soutien de l'UE contribuera à l'amélioration du climat des affaires et au développement de l'entrepreneuriat. C'est dans l'intérêt de l'Algérie et c'est également dans l'intérêt de l'Union européenne», a-t-il estimé. L'UE a réitéré, par ailleurs, sa disponibilité à «dynamiser encore d'avantage» le partenariat UE-Algérie et à accompagner l'Algérie dans des nombreux domaines.

ALGÉRIE - UE - MALI

Le représentant spécial de l'UE pour le Sahel évoque avec M. Messahel le processus de paix au Mali

Le représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, Angel Losada Fernandez, a indiqué jeudi à Alger avoir évoqué avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, le processus de paix au Mali.

«Nous avons discuté du processus de paix au Mali.

Nous sommes tous d'accord sur le principe qu'il y ait une appropriation par les Maliens de leur processus de paix», a déclaré à la presse le responsable européen à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères.

«Nous sommes là pour les accompagner (Maliens) et les aider dans ce partenariat que nous avons au sein de la médiation internationale dont l'Algérie est chef de file», a-t-il relevé, ajoutant avoir abordé avec M. Messahel «le partenariat stratégique liant l'Algérie et l'UE dans les grandes questions qui se posent aujourd'hui au Sahel».

Il a souligné également avoir constaté, à travers les visites effectuées au Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT) et au siège d'Afrilpol à Alger, le «rôle essentiel» que joue l'Algérie dans cette exportation de la sécurité vers l'extérieur».

ALGÉRIE - TURQUIE

La délégation parlementaire algérienne poursuit sa visite en Turquie

La délégation parlementaire algérienne conduite par M. Abdelhamid Si Afif a poursuivi sa visite en Turquie pour le deuxième jour, en se rendant ce jeudi à la tombe de Mustafa Kemal Atatürk, le fondateur de la République de Turquie, où il a déposé une gerbe de fleurs à sa mémoire, outre la signature du registre de condoléances au nom de la délégation algérienne, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La délégation algérienne a été reçue ensuite par le président du la Grande Assemblée nationale turque auquel M. Si Afif a transmis «les salutations et la considération du président de l'APN, Saïd Bouhadja, lui transmettant la volonté de l'Algérie de renforcement de la coopération avec la Turquie dans différents domaines de manière à répondre aux liens historiques et culturels qui lient les deux pays». Dans ce cadre, M. Si Afif a passé en revue «l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et la manière d'éradiquer ce fléau grâce à la clairvoyance du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a initié les politiques de la concorde civile et la réconciliation nationale», appelant à «conjuguer les efforts en vue de lutter contre le terrorisme à travers une approche globale».

Il a souligné, à ce propos, «la disposition de l'Algérie dans la présentation de son expertise et son expérience pionnière en matière de paix et de réconciliation nationale partant de sa conviction que la violence et l'ingérence étrangère ne font que compliquer davantage les conflits». De son côté, le président de la Grande



Assemblée nationale a exprimé «la fierté de son pays quant à son histoire et de sa relation d'excellence avec l'Algérie, soulignant l'importance de consolider la solidarité et la coopération entre les musulmans».

La Turquie «n'oublie guère la position forte et claire de l'Algérie en faveur de la légalité en Turquie, évoquant la coopération économique bilatérale et les investisseurs turques en Algérie», a-t-il mis en avant. Il a appelé, par la même, à renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays et à fournir davantage de facilités aux investisseurs et entreprises turques en Algérie. Les deux côtés ont mis en avant «l'importance

du renforcement des relations parlementaires entre les deux pays à travers l'intensification des échanges et la redynamisation de l'action des groupes d'amitié parlementaires».

La délégation parlementaire s'est rendue, ensuite, au siège du Palais du Gouvernement où elle a été reçue par le vice premier ministre turc, Recep Kaddag, en présence du président de Commission des affaires étrangères à la Grande Assemblée nationale turque.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué «les voies de renforcer la coopération entre les deux pays notamment au niveau économique».

A ce propos, M. Si Afif a mis en avant «les défis auxquels est confrontée l'Algérie dans le cadre de ses efforts visant l'édification d'une économie nationale diversifiée et productive et à diversifier ses sources de revenus», saluant, par cette occasion, la clairvoyance du président de la République et ses décisions judicieuses ayant permis à l'Algérie de poursuivre ses programmes de développement à même de faire face aux retombées de la chute des prix de pétrole.

Il a appelé, par ailleurs, au renforcement de l'investissement turc en Algérie. Après avoir présenté ses condoléances au peuple algérien suite au crash de l'avion militaire, M. Kaddag a mis en exergue «l'importance d'établir de fortes relations entre les deux pays», exprimant «une convergence de vue sur l'importance de renforcer les relations parlementaire à travers les échanges et la redynamisation de l'action des groupes d'amitié parlementaires».

OUARGLA : 1,5 milliard DA de créances à recouvrer par Sonelgaz

Les créances impayées détenues par Sonelgaz sur ses abonnés dans la wilaya d'Ouargla ont atteint un volume de près de 1,65 milliard de dinars à la fin du 1er trimestre de l'année 2018, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Centre (SDC-filiale de Sonelgaz). Ces créances, qui influent négativement sur le volume des investissements susceptibles d'améliorer les prestations de l'entreprise, sont partagées entre les administrations, les entreprises (publiques et privées) et les clients ordinaires, a précisé la SDC dans un communiqué de presse parvenu à l'APS.

Pour cela, les services de la direction de distribution d'Ouargla s'emploient à recouvrer ces dettes, notamment sur les clients ordinaires, conformément à la réglementation en vigueur, sachant que le nombre de nouveaux clients enregistré, lors de la même période, est de 1.750 sur un total de 163.754 clients pour l'énergie électrique ainsi que 1.749 sur 85.412 clients pour le gaz naturel, est-il précisé. Des facilités sont accordées aux citoyens pour simplifier le règlement de leurs factures, notamment à travers le paiement électronique en utilisant la carte bancaire, outre le service d'information par SMS, ajoute le communiqué.

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, l'entreprise a lancé des brigades de l'énergie (une campagne de porte à porte sous forme de caravane), constituées d'agents qui sillonnent les différentes régions de la wilaya pour conseiller et orienter les citoyens sur les bons gestes à adopter pour la maîtrise de leur consommation d'énergie et la vérification des installations intérieures d'électricité et de gaz. Cette opération s'ajoute aux bureaux de conseil, qui ont été installés au niveau de l'ensemble des agences commerciales de l'entreprise, dans le but de répondre aux préoccupations et questionnements émanant de la clientèle. Dans la wilaya d'Ouargla, la couverture globale est de 98% pour ce qui de la distribution de l'électricité et de 81% pour le raccordement au réseau public du gaz naturel, selon la même source.

TRANSPORT URBAIN : Ouverture d'une nouvelle ligne ETUSA reliant Douera à Sidi Abed à Alger

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé jeudi l'ouverture d'une nouvelle ligne réseau au public reliant entre Douera et le quartier Sidi Abed dans la banlieue sud-ouest d'Alger. Il s'agit de la ligne numéro 718 reliant Douera au quartier Sidi Abed en passant par Tassala El-Merdja, a-t-elle précisé dans un communiqué. Selon la même source, le premier départ à partir de la station de Douera s'effectuera à 6h35 alors que le premier départ de la station du quartier Sidi Abed s'effectuera, lui, à 6h00. Pour ce qui est du dernier départ à partir de la station de Douera, il aura lieu à 17h20 alors qu'à partir de la station Sidi Abed, le dernier départ aura lieu à 18h20. Après la station Douera -gare routière-, l'itinéraire emprunté par les bus de l'ETUSA sur cette ligne compte des arrêts au niveau de la Cité 1310 logements Tessala El Merdja, la station de bus de Tessala El Merdja, l'APC de Tessala El Merdja, la zone d'activité -Académie de Renault, l'intersection Sidi Abed, l'école Kerrar Makhlouf Sidi Abed et de la mosquée Er-Rahmen Sidi Abed.

Quant au trajet de retour vers la station de Douera -gare routière-, la ligne compte les mêmes arrêts, et ce, à partir de la mosquée Er-Rahmen, a précisé la même source.

TLEMCEN : Lancement de 8 projets aquacoles au second semestre de 2018



TISSEMSILT

Célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse: Un grand hommage à la presse de l'Ouarsenis

Depuis sa proclamation, en 1993, par l'Assemblée générale des Nations unies journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai est chaque année célébré de par le monde pour rappeler les principes fondamentaux de la liberté des médias et la nécessité de leur indépendance pour garantir leur rôle de « porte-voix » pour les sans voix.

Abed Meghit

Un rôle fondamental pour la consolidation des processus démocratiques et donc du développement socioéconomique.

C'est dans le siège de la wilaya que M.Abdelkrim Megherbi, wali par intérim de la wilaya de Tissemsilt, a convié, hier, l'ensemble des représentants locaux de la presse nationale, publique et privée.

A l'issue de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la Liberté de la presse et qui s'est tenue en présence du président de l'APW et de l'ensemble des autorités civiles et militaires de la wilaya, le wali interviendra pour féliciter l'ensemble des composantes de la corporation, faire état des avancées enregistrées par la presse nationale ces dernières années aussi bien en matière de liberté d'expression que de la multiplication de moyens d'information écrits, parlés et filmés sur l'ensemble du territoire national.

Autant d'acquis, a-t-il dit, qui permettent à l'Algérie de gagner bien du terrain dans ce domaine à bien des niveaux et permettre à la presse algérienne de s'affirmer régulièrement dans la mission qui est la sienne qui encouragera de ce fait profondément l'action du journaliste consacrant néanmoins une part importante de son intervention au volet inhérent à la déontologie à l'effet de préserver la crédibilité qui se doit. Il saisira cette opportunité pour rappeler les instructions données à ses services à l'effet de faciliter la mission de la presse qu'il qualifiera de partenaire privilégié dans



l'action du développement et le rôle qu'elle s'assigne dans ce domaine en tant que miroir de la société et trait d'union entre l'administration et le citoyen." Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé hier tous les médias nationaux à assumer leur "noble mission" de "vigile" qui dénonce "toutes les insuffisances" qui "portent atteinte aux affaires publiques et notre vie quotidienne".

Plus encore, le Président de la République, dans un message à la veille de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, ce "devoir" des journalistes de "contrôle" et de "gardien vigilant" des atteintes aux affaires publiques et privées, car "ce rôle encourage les réformes" et contribue à apporter des "correctifs" et "demander des comptes", au besoin. Cette "noble mission" de la presse de critique de l'action publique, notamment si elle est exercée avec "sincérité et honnêteté" constitue une part

importante de la résolution des problèmes et l'amélioration de la situation." Même les correspondants de la presse locale se sont exprimés sur l'événement et sur l'expérience de la presse qui a atteint un degré de maturité lui permettant de gagner davantage en crédibilité, même ont souligné que le 03 Mai devrait être une occasion historique pour faire le bilan de ce qui a été réalisé et que la presse locale a acquis une expérience qui lui permet d'aller de l'avant. En guise de clôture, les organisateurs de ce rendez-vous journalistique, quelques figures réputées par leur plume et leur longue et riche expérience ont été récompensés, on cite entre autres Abed Meghit, Ali Chouaf, Mohamed Dendane, Mohamed Aghoulaiche, Bouziane Rebab, Rabah Karmen, Ahmed Zafer, Mohamed Abdiche, Abbad Ibrahim, Abdelkader Tebbak et Hamid Zagharria etc.... Enfin, c'est dans un climat bon enfant et de retrouvailles durant cette journée.

ORAN : Mise en place d'une plateforme Web dédiée à l'insertion professionnelle

Une plateforme Web intitulée «DzCareer», dédiée à l'insertion professionnelle des jeunes, a été mise en service jeudi à Oran, à l'occasion de la 2ème édition du Salon de l'emploi «Tamheen» organisé par l'association socioculturelle locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH). Cette action qui fait partie des grands objectifs du Salon «Tamheen» a pour but de «mettre en contact les jeunes demandeurs d'emploi avec les entreprises implantées dans la wilaya d'Oran», a indiqué à l'APS la vice-présidente de «SDH», Fatima Guenaou.

La plateforme «DzCareer» a été réalisée en

partenariat avec l'organisation internationale à but non lucratif «World Learning», basée à Alger, qui a soutenu la création, au siège de l'association «SDH», d'un Centre de développement des carrières (CDC).

Une société spécialisée dans les solutions informatiques figure également parmi les principaux artisans de cette opération qui fait suite aux plateformes similaires créées au niveau de huit autres wilayas abritant un «CDC».

A l'instar de la mission des «CDC», la plateforme Web en question vise à «renforcer les capacités des jeunes chercheurs d'emploi

à l'effet de faciliter leur insertion professionnelle», a expliqué la vice-présidente de «SDH», soulignant que «toutes les prestations afférentes sont dispensées gratuitement aux utilisateurs (postulants et recrutés)».

La plateforme permet au candidat à l'emploi de consulter les différentes offres de postes disponibles dans le bassin socio-économique local, tout en aidant les recruteurs à trouver facilement les profils qui correspondent à leurs besoins. Une équipe composée de trois cadres de l'association «SDH» est chargée de la gestion de cette opération qui permet aussi, grâce

au service «SMS» (textos), de prévenir rapidement les demandeurs d'emploi quand une offre correspond à leur profil. Tenu deux jours durant au Centre de l'artisanat et des métiers d'Oran, le Salon «Tamheen» a réuni une quarantaine d'exposants entre entreprises, établissements universitaires, instituts de formation et dispositifs publics d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes.

Des ateliers thématiques axés sur l'élaboration d'un plan de carrière professionnelle ont été animés à cette occasion, outre une séance de présentation sur les services de la plateforme «DzCareer».

Huit nouveaux projets aquacoles seront lancés durant le deuxième semestre de l'année en cours, a annoncé jeudi de la direction la Pêche et des Ressources halieutiques.

Il s'agit de six projets d'élevage de daurade royale et loup de mer au large de la mer dans des cages flottantes et deux autres projets d'élevage de moules, a indiqué la chargée d'information de cette direction,

Kara Leila. Ces six projets d'élevage de daurade royale et de loup de mer seront établis à Sidna Youchaa, Nedroma, Ghazaouet, Honaine, alors que les deux projets de moules se feront au village de Maarouf de Mers Ben M'hidi. La capacité productive des projets de daurade royale et de loup de mer devra atteindre 3.360 tonnes par an, alors que celle des moules 74 t/an.

POUR AIDER LES DÉMUNIS DURANT LE MOIS DU RAMADAN Mohamed Aïssa insiste sur l'importance de l'action caritative

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a souligné, jeudi, à Tébessa «l'importance de l'action caritative individuelle et collective pour aider les démunis et les catégories vulnérables, en particulier durant le mois sacré du Ramadan».

S'exprimant à l'ouverture d'une journée d'étude sur «l'importance de l'action caritative dans la cohésion de la société», organisée à la maison de la culture Mohamed Chebouki, le ministre a souligné «la nécessité de revenir aux nobles valeurs enracinées dans la société algérienne», qui ont disparu, selon lui, à un certain moment, mais «réapparues ces dernières années avec l'augmentation de l'activité des associations de bienfaisance et les conseils Souboul El Kheiret à travers le pays».

M. Aïssa a salué, en ce sens, l'organisation de cette rencontre, initiée par le conseil Souboul El Kheiret relevant de la direction des affaires religieuses de la wilaya de Tébessa, visant à «répandre la culture de la concertation pour prendre soin des pauvres et des orphelins essentiellement durant le mois du Ramadan», à travers les dons et les activités de bienfaisance initiées par les personnes charitables.

Le ministre a également mis l'accent sur «la nécessité d'impliquer toutes les parties, les organismes et les différents segments de la société civile dans de telles campagnes caritatives pour jeter les passerelles de la solidarité et restituer l'esprit de l'entraide qui caractérise la société algérienne».

Dans ce contexte, M. Aïssa a précisé que cela nécessite la mise en place d'un plan de travail supervisé par une commission spécialisée, ajoutant que son département ministériel œuvre au recensement des biens wakfs agricoles et fonciers



après l'approbation par le gouvernement du cahier des charges visant à les exploiter pour y construire des mosquées, des hôpitaux et des logements au service des citoyens et de l'intérêt public. Le but de cette démarche, soutient le ministre, «est de réduire le fardeau des dépenses de l'Etat et soutenir le trésor public grâce aux dons accordés par les mécènes et les hommes d'affaires». Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a entamé sa visite à Tébessa par l'inspection du projet de la grande mosquée «cheikh Larbi Tebessi», au chef-lieu de la wilaya, qu'il a considéré comme un «monument religieux».

Nécessitant un financement de 1,87 milliard de dinars, cette mosquée s'étend sur une superficie totale de plus de 18 000 m² et est conçue pour accueillir plus de 11 000 fidèles. D'après les explications fournies sur place, l'inauguration

de cet édifice religieux est prévu pour le 5 juillet prochain, coïncidant avec la célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, d'autant que le taux d'avancement des travaux est de l'ordre de 90 %, à part quelques finitions à apporter aux 4 minarets de la mosquée.

M. Aïssa a affirmé, par ailleurs, à l'APS, que «cette mosquée contribuera à la formation d'imams et de mouchidines de l'intérieur et de l'extérieur du pays», ajoutant que l'université de Tébessa possède des structures scientifiques lui permettant de créer une filière des sciences de la charia.

Au terme de sa visite dans cette wilaya, le ministre des Affaires religieuses a inauguré la mosquée «Cheikh El-Hocine Makhaznia», dans la commune de Ouenza (à 70 km au Nord de Tébessa), où il a honoré un certain nombre de récitateurs du Saint Coran.

SIDI BEL-ABBÈS Des tribunes d'information font écho aux réseaux sociaux

Des tribunes de Sidi Bel-Abbès se sont constituées dernièrement sur les réseaux sociaux diffusant des informations locales et répercutant en direct des événements (visites officielles, rencontres universitaires et autres).

Plusieurs internautes de Sidi Bel-Abbès ont fait de leurs pages facebook une tribune pour diffuser tout ce qui se passe dans la wilaya et dans l'Ouest algérien et traiter également de thèmes de l'actualité nationale et du monde arabe.

Des sites comme «Mekerra News», «Sidi Bel-Abbès Infos», «Sidi Bel-Abbès 22» se sont imposés sur le Net transmettant des informations sur différentes communes de la wilaya et des vidéos d'événements locaux.

Parmi les internautes ayant consacré leurs pages pour transmettre des informations et des événements en temps réel, il y a des amateurs qui assument un rôle médiatique se proclamant serveurs volontaires pour illuminer l'opinion publique et combattre



ceux qui veulent faire de la désinformation, selon des avis recueillis par l'APS auprès de ces internautes. Brahim, qui détient une page facebook transmettant des informations sur Sidi Bel-Abbès, a affirmé qu'il diffusait des informations et événements en se référant à des sources concordantes et crédibles, ce qui rend l'interaction avec son site plus accentuée.

Il a souligné que son penchant pour le monde de la presse l'a incité à ouvrir une page facebook en tant que tribune d'informations de la wilaya, ajoutant qu'il œuvre à donner des informations en temps réel et de sources officielles et concor-

dantes. En outre, Brahim a insisté sur le rôle des internautes à éclairer l'opinion publique, à concevoir l'intérêt public sans toucher à la sécurité et à la stabilité du pays, à inciter au développement local et à valoriser les acquis et réalisations.

Fethi, qui a fait aussi de sa page facebook une tribune de transmission d'informations sécuritaires concernant la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a estimé que la presse électronique est plus proche actuellement de la société et que la transmission des informations sécuritaires via les sites de réseaux sociaux ont un écho favorable auprès des visiteurs. Les commentaires,

dans leur majorité, faits par rapport aux informations sécuritaires données «saluent les efforts et l'abnégation des éléments de sécurité qui luttent contre la criminalité de différents types et expriment des vœux de coopérer avec les services de sécurité», a-t-il fait savoir.

Satisfaits de leurs expériences dans le domaine de l'information, ces facebookers comptent élargir et étendre le champ de leur prestations médiatiques et ouvrir des pages officielles financées par la publicité «pour être plus efficaces dans la transmission d'informations, le suivi des événements en temps réel et s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication». La wilaya de Sidi Bel-Abbès jouit d'une couverture médiatique distinguée par des journalistes et correspondants de différents organes de presse nationaux, écrite et audiovisuelle.

Un quotidien, «Ouest Infos» édité en langue française à Sidi Bel-Abbès, contribue efficacement à cette couverture.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ 6 narcotrafiquants arrêtés et plus de 175 kilogrammes de kif traité saisis à Tlemcen, Aïn Témouchent et Tébessa

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire et la Gendarmerie nationale ont arrêté, jeudi, lors d'opérations distinctes menées à Tlemcen, Aïn Témouchent et Tébessa, six (06) narcotrafiquants et saisi 175 kilogrammes de kif traité, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 03 mai 2018, lors d'opérations distinctes menées à Tlemcen et Aïn Témouchent/2e RM, cinq (05) narcotrafiquants et saisi 124,5 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a appréhendé, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie Nationale, un autre (01) narcotrafiquant en possession de 51 kilogrammes de la même substance à Tébessa/5e RM», précise la même source.

D'autre part, «des détachements de l'ANP ont déjoué des tentatives de contrebande de 7766 litres de carburant à Souk Ahras, Tébessa et El-Taref/5e RM, alors que 09 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et Bordj Badji Mokhtar», ajoute le communiqué du MDN.

LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE ET LA CRIMINALITÉ La Gendarmerie nationale expose le matériel et équipements modernes



Une campagne de sensibilisation aux dangers des accidents de la route et aux différents fléaux sociaux a été organisée, jeudi à la forêt de Bouchaoui (Alger), par le commandement de la Gendarmerie nationale.

Dans son allocution d'ouverture, prononcée en présence du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, le commandement du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Alger, le colonel Abdelkader Berrahal, a mis en avant l'intérêt accordé par le commandement de la Gendarmerie nationale à la sensibilisation, la campagne prévue du 3 au 5 mai s'inscrivant dans le cadre de l'action de proximité de la Gendarmerie nationale et en consécration de la culture de sécurité en milieu social.

Il a insisté sur le rôle de la prévention dans le renforcement des canaux de communication avec les différentes franges de la société et l'ancrage de l'action de proximité pour mettre fin à certains phénomènes et fléaux sociaux. Le choix des «accidents de la route» comme principal thème de cette campagne de sensibilisation a été motivé par la relation étroite entre la toxicomanie, la prise de psychotropes et de boissons alcooliques, a-t-il ajouté précisant que cette manifestation est organisée dans la forêt de Bouchaoui, espace familial de proximité. L'objectif de ces campagnes de sensibilisation aux différents fléaux sociaux, organisées périodiquement à travers les espaces publics est d'ancrer l'esprit de citoyenneté et de civisme chez les jeunes, en les sensibilisant aux dangers de ces fléaux. La première journée de cette manifestation a été marquée par l'exposition des différents moyens et équipements utilisés au quotidien par les éléments de la Gendarmerie nationale lors de l'accomplissement de leurs missions, à savoir le radar et le test d'alcoolémie.

INDE : Les tempêtes de sable font 150 morts

Un nouveau bilan sur les puissantes tempêtes qui ont touché cette semaine l'Inde fait état hier de 150 morts, ont indiqué les autorités signalant que plusieurs régions restent en état d'alerte.

Une tempête de sable d'une rare intensité a coûté la vie à 121 personnes dans le nord du pays, principalement en Uttar Pradesh et au Rajasthan.

La foudre de violents orages dans le sud, en Andhra Pradesh et au Telangana, a elle fait 21 victimes au cours d'un épisode météorologique distinct. Dans le nord, des vents de tempête de sable soufflant jusqu'à 130 km/h ont déraciné des arbres, abattu des murs de maisons et renversé des pylônes électriques dans la nuit de mercredi à jeudi.

Rien que pour le seul district d'Agra, où se situe le célèbre Taj Mahal de marbre blanc, au moins 43 personnes ont péri dans ces tempêtes de sable d'une violence rarement vue.

24 villageois ont été tués pour la seule localité de Kheragarh, a rapporté la presse locale.

Les habitants de la région restent sur leurs gardes alors que les prévisions météo annoncent d'éventuelles nouvelles tempêtes jusqu'à lundi.

Cette tempête résulte de la conjonction d'une dépression, de températures inhabituellement hautes et d'humidité apportée par les vents. Ce type d'événement violent pourrait devenir de plus en plus fréquent avec le changement climatique, a rapporté la presse indienne. Tempêtes et orages font tous les ans des victimes en Inde mais ceux de cette semaine figurent parmi les plus meurtriers de ces dernières décennies.

Les autorités ont ainsi recensé 79 décès dans le grand état d'Uttar Pradesh, et 39 dans la région touristique voisine du Rajasthan.

La chute de poteaux électriques dans certaines zones a entraîné des coupures de courant, un retour à la normale pourrait nécessiter plusieurs jours.

SATELLITE La Chine lance un nouveau satellite de communications pour une société basée à Hong Kong



La Chine a lancé un nouveau satellite de communications «APSTAR-6C» vendredi depuis le centre de lancement des satellites de Xichang (sud-ouest de la Chine), rapporte la presse chinoise.

Le satellite, développé par l'Académie des technologies de l'espace de la Chine, a été placé en orbite par une fusée porteuse Longue Marche-3B. Il s'agit de la 273e mission des fusées de la série Longue Marche.

L'utilisateur de ce satellite est l'APT Satellite Co., Ltd. basée à Hong Kong.

Le satellite fournira des services de retransmission de télévision, de communications, d'Internet et de multimédias aux clients dans la région Asie-Pacifique, selon l'agence Chine nouvelle. «Nous accordons de l'importance au marché de l'espace international et fournirons à nos clients des produits et des services de premier rang», a indiqué Zhang Hongtai, président et PDG de l'académie.

FRANCE Un collectif qualifie le Manifeste contre le «nouvel antisémitisme» d'appel à la haine et à une guerre civile

Un collectif d'universitaires et de chercheurs français ont qualifié jeudi dans une tribune le Manifeste contre le «nouvel antisémitisme» d'appel à la haine et à une guerre civile larvée en France «qui ne dit pas son nom».

Le Manifeste, signé par 300 personnes, dont l'ancien président Nicolas Sarkozy, l'ancien Premier ministre Manuel Valls, l'ancien maire de Paris Bertrand Delanoë, le chanteur Charles Aznavour, le comédien Gérard Depardieu, et les philosophes Bernard-Henri Lévy et Alain Finkielkraut, cible directement l'islam et les musulmans les rendant coupables d'un «nouvel antisémitisme» qui vise une «épuration ethnique» des juifs en France.

Il fait état également d'une «obsolescence» de versets du Saint-Coran, demandant de les supprimer.

Publiée par Le Monde, la tribune a été signée entre autres par Etienne Balibar, professeur émérite (université de Paris-Nanterre), Annie Benveniste, anthropologue (université Paris-VIII), Annie Cynqiser, sociologue, Sonia Dayan-Herzbrun, professeure (université Paris-Diderot).

«Nous souhaitons, par ce texte collectif, contribuer aux vigoureuses protestations qui viennent de s'élever devant la publication par Le Parisien (du 21 avril) d'un «manifeste» signé par quelques centaines de personnes du monde politique, artistique et intellectuel et qui, de fait, constitue un appel à la haine et à une guerre civile larvée qui ne dit pas son nom», ont-ils affirmé.

Pour eux, prétendant dénoncer un «nouvel antisémitisme», ce «manifeste» impute au seul «islam radical» les agressions commises à l'égard de citoyens français juifs, «sans référence



aucune à l'antisémitisme d'extrême droite qui monte dans toute l'Europe (pays de l'Est, Allemagne, Autriche) et dont on ne peut ignorer tout autant la présence en France».

Ils ont estimé qu'au mépris total des faits et de l'histoire de France, avec une manipulation «douteuse» des chiffres en matière d'agressions, ce manifeste «ne peut qu'exacerber les tensions sociales dans le pays» en prenant en otages les juifs qui «se sentent constamment soumis au chantage d'un péril antisémite, hélas, aujourd'hui réel, dès qu'ils se démarquent de la politique d'un Etat qui n'est pas le leur».

En ce qui concerne la revendication des signataires du manifeste de réviser les textes sacrés, le collectif a souligné les textes sacrés «restent sacrés».

«S'appuyer sur les prêches et inter-

prétations du Coran des imams salafistes pour demander que «des versets du Coran soient frappés d'obsolescence», c'est attribuer à l'ensemble des croyants multiformes musulmans une attitude haineuse envers les juifs», a considéré le collectif.

Par ailleurs, les signataires de l'appel jugent que le manifeste entretient un amalgame entre antisionisme et antisémitisme, qui «assimile la contestation de la politique coloniale et raciale d'Israël à l'égard des Palestiniens () à ladite «volonté de destruction des juifs» par des mouvements extrémistes au Proche-Orient».

«Tant de confusions et d'amalgames font donc de ce «manifeste», à l'opposé du souhait annoncé de bon nombre de ses signataires, une véritable incitation à la haine raciste et même antisémite», conclut le collectif.

APRÈS UNE ÉRUPTION DU VOLCAN KILAUEA Des milliers d'habitants de Hawaï invités à se rendre dans les refuges

Environ 10.000 habitants de Hawaï ont été invités à se réfugier après l'éruption du volcan Kilauea jeudi, intervenue après une série récente de tremblements de terre.

Des «vapeurs et de la lave se sont échappées par une fissure dans la zone de Mohala Street», a écrit la Défense civile locale sur son compte Facebook, un responsable local précisant qu'environ 10.000 personnes habitent la zone concernée.

Des responsables de l'Institut américain de géologie (US Geological Survey, USGS) chargés de l'Observatoire volcanologique d'Hawaï, surveillaient et évaluaient avec des

moyens terrestres et aériens l'importance de l'éruption qui s'est déclarée à 16H45 locales (14H45 GMT).

A 10H30 un tremblement de terre d'une magnitude 5 au sud du volcan Puu Oo a déclenché des chutes de pierres et une potentielle rupture dans le cratère du volcan, selon USGS. Un bref panache de cendres était en train de se dissiper en se déplaçant vers le sud-ouest du Puu Oo, a indiqué un responsable de USGS.

Les autorités ont déclaré que l'éruption pouvait contenir des «concentrations potentiellement létales de dioxyde de soufre».

KENYA : Les inondations ont fait 112 morts en deux mois

Au moins 112 personnes ont péri depuis début mars au Kenya dans des inondations provoquées par les fortes précipitations de la longue saison des pluies en cours, a annoncé hier la Croix-Rouge kényane lors d'une conférence de presse à Nairobi.

«Cent douze personnes ont perdu la vie à travers le pays», a déclaré le secrétaire général de la Croix-Rouge kényane Abbas Gullet, lançant un appel aux dons d'un montant de 5 millions de dollars (4 M EUR) pour venir en aide aux personnes sinistrées dans 32 des 47 comtés du pays.

«48.477 ménages ont été déplacés jusqu'à présent et cela représente 260.200 personnes

qui sont déplacées et ne sont pas dans leurs foyers en raison des niveaux de l'eau», a déclaré M. Gullet.

Plus de 8.500 hectares de cultures ont été détruites et quelque 20.000 têtes de bétail emportées par les eaux, tandis qu'une centaine d'écoles ont été inondées.

Le Kenya connaît deux saisons des pluies annuelles: la courte, d'octobre à décembre, et la longue entre mars et juin.

Les trois dernières saisons ont été pauvres en précipitations, provoquant une sécheresse aiguë dans une grande partie du pays dont trois millions d'habitants nécessitaient une aide alimentaire courant 2017.

BIRMANIE : 17 morts dans un glissement de terrain dans une mine

Au moins 17 personnes ont été tuées dans le nord de la Birmanie hier par un glissement de terrain à proximité d'une mine de jade, ont annoncé les autorités. «Un remblai s'est effondré car les gens avaient commencé à creuser en dessous», a expliqué Milar Myint, fonctionnaire du district de Hpakan en Etat Kachine, cité par l'AFP.

«Nous avons découvert 17 corps et neuf survivants ont été hospitalisés», a-t-il ajouté.

Des milliers de travailleurs birmanais pauvres affluent dans le nord de la Birmanie pour tenter de trouver des morceaux de jade négligés par les pelleuses des grandes compagnies, une activité non contrôlée.

La Birmanie tire de grands profits de la présence massive de cette pierre précieuse dans son sous-sol.

APS

VIH SIDA :

Plus de 15 % des jeunes Algériens âgés entre 15 et 24 ans ont des connaissances «correctes» de cette maladie

Plus de 15 % des jeunes Algériens âgés entre 15 et 24 ans ont des connaissances «correctes» sur les moyens de prévention du VIH sida, selon une étude présentée et validée jeudi à Alger par des experts de l'association AIDS Algérie.

Cette étude, lancée en octobre 2017, a été effectuée sur un échantillon de «1363 personnes + femmes et hommes de tous les niveaux scolaires» des quatre régions du pays, âgés entre 15 et 24 ans, a conclu que seulement 15,3 % d'entre eux avaient des connaissances correctes sur les moyens de prévention du VIH Sida», ont indiqué les experts d'AIDS Sida Algérie lors de la tenue d'un atelier de restitution ayant pour objectif la validation et l'annonce de cette étude.

Le Dr Moufida Benkadour, qui présentait cette étude devant un parterre de spécialistes de la santé (représentants du ministère de la santé, d'ONUSIDA et de la société civile), a affirmé que les connaissances des jeunes interrogés concernant les modes de transmission du VIH Sida sont dans beaucoup de cas erronées et pour preuve, 31,1 % (le tiers des jeunes concernés par l'étude) pensent que «prendre un repas avec une personne atteinte du VIH Sida peut être contagieux».

Elle a mis en garde, lors de sa présentation de l'étude qui entre dans le cadre de l'initiative act12030 (regroupant une quinzaine d'associations de jeunes), sur les dangers de contamination réelles qu'encourent les jeunes âgés entre 15 et 24 ans, car, a-t-elle expliqué, «51 % d'entre eux ont



reconnu qu'ils n'utilisaient pas de préservatifs lors des rapports sexuels», sachant que l'étude a prouvé que le premier rapport sexuel d'un jeune se fait à partir de l'âge de 17 ans.

ACT 2030 est une initiative internationale ayant pour but l'élimination totale du VIH Sida à l'horizon 2030 par le biais de renforcement des capacités et des connaissances des jeunes dans le domaine et aussi faciliter leurs accès aux soins.

Dans un autre volée concernant l'accès aux soins, l'étude a révélé que 43,5 % des jeunes de 15 à 24 ans (47,5 % femmes et 40,2 % hommes) ont «des attitudes discriminatoires» à

l'encontre des personnes atteintes du VIH Sida. C'est pour cela que 10,1% seulement de la population interrogée a bénéficié d'un test de dépistage du VIH Sida, selon le DR.

Benkadour qui a souligné que la «peur de la stigmatisation et de la discrimination a fait que ces jeunes ne se rendent pas dans ces centres de dépistages dont les services sont, pourtant, gratuits».

Le président de l'association «Aids Algérie», Othmane Bourouba a indiqué, pour sa part, que cette étude servira de données et d'indicateurs afin de mettre en place des programmes et des stratégies pour mieux combattre cette maladie.

SELON L'OMS

9 personnes sur 10 respirent un air pollué dans le monde



Les niveaux de pollution de l'air restent dangereusement élevés dans de nombreuses parties du monde, ce qui fait que 9 personnes sur 10 respirent un air contenant des niveaux élevés de polluants, selon de nouvelles données publiées mercredi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«La pollution de l'air est une menace pour nous tous, mais les populations les plus pauvres et les plus marginalisées sont les premières à en souffrir», a déclaré dans un communiqué le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. «On ne peut pas accepter que plus de 3 milliards de personnes - surtout des femmes et des enfants - continuent de respirer tous les jours des fumées mortelles émises par des fourneaux et des combustibles polluants à l'intérieur de leurs habitations. Si nous n'agissons pas très vite, le développement durable restera une chimère». L'OMS estime à 7 millions environ le nombre de personnes qui meurent chaque année à cause de l'exposition aux particules fines contenues dans l'air pollué. Ces particules pénètrent profondément dans les poumons et dans le système cardiovasculaire, ce qui cause des affections comme les accidents vasculaires cérébraux, les cardiopathies, les cancers du poulmon, les bronchopneumopathies chroniques obstructives et les infections respiratoires, notamment la pneumonie.

La pollution de l'air ambiant est responsable à elle seule d'environ 4,2 millions de décès en 2016, alors que la pollution de l'air à l'intérieur des habitations due à l'utilisation de combustibles et de technologies polluantes a causé environ 3,8 millions de décès pendant la même période, selon l'OMS. Plus de 90% des décès dus à la pollution de l'air se produisent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, principalement en Asie et en Afrique, suivis des pays à revenu faible ou intermédiaire des régions de la Méditerranée orientale, de l'Europe et des Amériques.

Environ 3 milliards de personnes - plus de 40% de la population mondiale - n'ont toujours pas accès à des combustibles et à des technologies de cuisson propres à leur domicile, alors qu'il s'agit là de la principale source de pollution de l'air à l'intérieur des habitations.

L'OMS fait un suivi de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations depuis plus de 10 ans et, si le taux d'accès à des combustibles et à des technologies propres augmente partout, les améliorations restent plus lentes que la croissance de la population dans de nombreuses parties du monde, en particulier en Afrique subsaharienne.

TRAITEMENT DU VIH SIDA

Des résultats «exceptionnels» obtenus par l'Algérie

L'Algérie a obtenu des résultats «exceptionnels» dans le traitement du VIH sida, en passant de 48 % à 76% entre 2010 et 2016, a affirmé jeudi à Alger, le représentant du Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida en Algérie (ONUSIDA), Adel Zeddami.

«L'Algérie a atteint des résultats exceptionnels dans le domaine du traitement du VIH sida, les progrès sont là, car, il y a de moins en moins de personnes qui arrivent à un stade tardif de la maladie et ce, grâce au diagnostic précoce qui a réellement

réduit les risques de transmission du virus», a souligné M. Zaddam lors de la présentation d'une étude sur les connaissances des jeunes algériens sur le VIH Sida. L'Algérie a réalisé ces acquis dans le cadre de la mise en œuvre du plan national stratégique VIH Sida et l'objectif 90.90.90 d'ONUSIDA (lancé depuis 2014) dont l'échéance arrive en 2030, a-t-il expliqué. «Les trois 90 d'ONUSIDA sont des objectifs intermédiaires pour mettre fin au Sida à l'horizon 2030, le premier 90 veut dire que 90 % des personnes infectées par le VIH

connaissent leurs statuts, le deuxième 90 veut dire que 90 % des patients qui connaissent leurs statuts sont sous traitement et le troisième 90 veut dire que 90% des personnes qui sont sous traitement ont une charge virale dans l'organisme qui est indétectable, c'est-à-dire que ces personnes vivent plus longtemps et surtout n'infectent plus autrui», selon M. Zaddam. Il a assuré, dans ce cadre, que selon le rapport d'ONUSIDA, l'Algérie avait déjà atteint le deuxième 90 qui est la mise sous traitement compte tenu de sa politique nationale d'accès

au traitement lancée depuis 1998 sur les bases de fond de l'Etat permettant la création de 15 centres de traitement et rendant disponible le traitement fin 2017 à 11034 personnes.

L'Algérie est en phase d'atteindre les trois 90 avant 2020, c'est-à-dire avant l'échéance (2030), selon le représentant d'ONUSIDA qui a relevé, cependant, l'importance d'investir dans le volet de la prévention par le biais de conception d'études englobant des jeunes afin de réunir des données pour faire face plus efficacement à ce fléau.

AFIN DE FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS AUX PERSONNES ATTEINTES DE CE MAL

Réalisation d'une première cartographie nationale des centres de dépistage du VIH sida



Une cartographie nationale des centres de dépistages du VIH sida et des centres de référence de prise en charge des patients atteints de cette maladie a été conçue par les experts de l'association «Aids Algérie» afin de faciliter l'accès aux soins aux personnes atteintes de ce mal.

La Conception d'une telle Cartographie (des centres de dépistages du VIH Sida et des centre de référence de prise en charge des patients atteints du fléau y compris les services de santé reproductive) est une première en Algérie et elle est disponible sur le site web de l'association Aids

Algérie (www.aidsalgerie.org), a annoncé jeudi le secrétaire général d'Aids Algérie, Abderraouf Kamel à l'occasion de la validation des résultats d'une étude sur les connaissances des jeunes algériens sur le VIH Sida. «Cette cartographie permet aux patients de connaître les centres de dépistages du VIH Sida les plus proches de leurs domiciles et faciliter ainsi leurs accès aux soins», a-t-il expliqué. Il a assuré que «cette cartographie sera bientôt disponible sur les Smartphones au profit des jeunes». Avant la réalisation de la cartographie, une étude sur le terrain a été menée durant deux mois et qui a per-

mis de recenser, à l'échelle nationale, «73 structures réparties comme suit : 58 centres de dépistage du VIH et autres IST (centre de dépistage) et 15 autres centres de références de prise en charge des personnes vivants avec le VIH Sida», a encore indiqué le secrétaire général de l'association «Aids Algérie». «Il existe au moins un (1) centre de dépistage du VIH Sida dans chaque wilaya du pays», a-t-il assuré, ajoutant que cette cartographie a été conçue grâce au précieux concours du mouvement associatif à travers le territoire national.

QUELS SONT LES POLLUANTS AUXQUELS NOUS SOMMES LE PLUS EXPOSÉS ?

Tabac, monoxyde de carbone, produits chimiques... Nous sommes chaque jour en contact avec des centaines de polluants. Comment limiter les risques pour notre santé ?

Le monoxyde de carbone arrive en deuxième position après la cigarette. Chaque année, on compte de nombreux décès liés aux intoxications à ce gaz invisible, inodore et non irritant (chaudière, poêle, chauffe-eau) et pourtant le risque demeure sous-estimé, selon Martine Ramel, de l'Ineris. « Non seulement, il est très rapidement mortel, mais il peut aussi intoxiquer à petites doses, ce qui se traduit par des maux de tête ou des vertiges. »

Le formaldéhyde complète le podium des substances les plus menaçantes. « Parce qu'on en trouve dans quasiment tous les logements, argumente Martine Ramel, à des doses certes souvent faibles, mais c'est un produit que l'on sait cancérigène. » Ce dérivé du formol est partout : dans les meubles, les parfums d'ambiance, les produits d'entretien...

Viennent ensuite d'autres composés organiques volatils (ou COV), comme le benzène, le xylène, le toluène, etc. Générés par les matériaux de construction, de décoration, d'isolation, les vernis, colles, etc., ainsi que par les produits d'entretien (nettoyants, désodorisants d'atmosphère, détartrants, détartrants, insecticides) et même certains cosmétiques (laques, déodorants), ils ont, au minimum, des effets irritants, et potentiellement plus graves (cancers, perturbations hormonales, troubles neurologiques...). Toujours dans la famille des COV (qui compte une trentaine de molécules), les éthers de glycol sont aussi très toxiques, notamment pour le fœtus, et pourtant présents dans certaines peintures ou les sprays à vitre.

Les métaux lourds enfin – arsenic, cadmium, chrome, plomb – ne sont pas plus fréquentables.

Quel est le danger du monoxyde de carbone ?

Gaz asphyxiant invisible, le monoxyde de carbone est incolore, inodore, et non irritant : il peut se répandre chez vous sans que vous vous en rendiez compte.

Chaque hiver, plusieurs milliers de



Français en sont victimes, avec plusieurs dizaines de décès. Le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle par intoxication en France. Ce gaz peut se dégager d'appareils de chauffage au gaz, bois, fuel, charbon, de cuisinières, de cheminées... En cause : un mauvais fonctionnement ou une mauvaise utilisation d'un appareil à combustion, un défaut d'entretien, un manque d'aération...

Après avoir été inhalé, le monoxyde de carbone se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène. Il peut provoquer une intoxication aiguë avec des vertiges, une perte de connaissance..., et être mortel en moins d'une heure ; ou une intoxication plus faible dite chronique. Ce qui doit vous alerter ? Des maux de tête, des nausées ou vomissements : ces symptômes peuvent annoncer un début d'intoxication, d'autant plus s'ils surviennent chez plusieurs personnes. En ce cas, ouvrez immédiatement fenêtres et portes, sortez de

chez vous, et appelez les urgences. Les locaux ne pourront être réintégrés qu'après le passage d'un professionnel, qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer. Il faut savoir qu'une intoxication importante répétée peut laisser des séquelles à vie : migraines chroniques, problèmes de coordination des mouvements, paralysies. Elle pourrait aussi perturber le développement cérébral des enfants.

En quoi les COV nous menacent-ils ?

Il est démontré que les COV sont des irritants des voies respiratoires, des yeux, de la peau. Ils peuvent provoquer des allergies (beaucoup d'asthme chez les femmes de ménage), des troubles cardiaques, digestifs, rénaux, hépatiques, du système nerveux, et parfois des cancers et des malformations du fœtus. Une étude scientifique, financée pendant cinq ans par la Commission européenne et publiée en

2005, a montré que les contacts fréquents avec des pesticides augmentaient de 43 % le risque de maladie de Parkinson. Tandis que d'autres produits, appelés « perturbateurs endocriniens », nuisent notamment à la fertilité... et se retrouvent dans les jouets des enfants. Cependant, sur les quelque 100 000 substances chimiques présentes sur le marché européen, on ne connaît les effets que d'une infime minorité. La réglementation européenne Reach, entrée en vigueur le 1er juin 2007, doit étudier en priorité les substances les plus employées, soit 30 000 au total, parmi lesquelles 2 000 sont jugées « extrêmement préoccupantes » pour leur impact sur la santé et l'environnement.

Aussi est-il sans doute plus judicieux d'investir dans des matériaux « nobles » (le bois massif, par exemple, est généralement plus sain que l'aggloméré) et des objets portant un écolabel.

Quels polluants sont cancérigènes ?

Les composés organiques volatils (COV) sont particulièrement montrés du doigt, tel le formaldéhyde, à l'origine de cancers du rhinopharynx ou de leucémies (« Journal of Occupational and Environmental Medicine », 09/2010) pour des expositions longues et répétées. Selon l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, trois substances chimiques cancérigènes avérées (benzène) ou probables (trichloroéthylène et tétrachloroéthylène) figurent en quantité notable dans nos logements. Une étude suédoise d'avril 2008 montre que le risque de cancer de la thyroïde est multiplié par trois chez les femmes qui manipulent des solvants dans les métiers du cuir. Les pesticides pourraient aussi être impliqués dans la forte augmentation des cancers hormono-dépendants (sein, prostate, testicules) ainsi que ceux qui touchent les enfants (tumeurs cérébrales, lymphomes non-hodgkiniens) et dans les leucémies (en hausse parmi les agriculteurs). Au total, l'Anses estime qu'au moins une dizaine des poisons que nous respirons est cancérigène probable.

LA MALADIE D'ALZHEIMER SERAIT TRANSMISSIBLE PAR LE SANG

Des chercheurs britanniques affirment que la maladie d'Alzheimer pourrait exceptionnellement se transmettre par le sang, comme la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Lorsque le Dr John Collinge et ses collègues de l'University College de Londres ont étudié le cerveau de plusieurs personnes décédées de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (la maladie de la vache folle), ils se sont aperçus que 7 des 8 patients qu'ils avaient étudiés présentaient un des signes de la maladie d'Alzheimer. Ceux-ci avaient des dépôts de plaque amyloïde dans le cerveau (un des signes de la maladie), ce qui leur a paru étonnant en rai-

son de leur jeune âge (entre 31 et 51 ans) et du fait qu'aucun d'entre eux n'avait d'antécédents de maladie d'Alzheimer dans leur famille.

En réfléchissant plus avant, les chercheurs britanniques en ont conclu que la maladie avait « potentiellement été transmise via des procédures médicales ». Les personnes décédées avaient toutes contracté la maladie de Creutzfeldt-Jacob après des injections d'hormone de croissance. Les chercheurs, dont l'étude a été publiée dans la revue Nature, estiment que le peptide bêta amyloïde se serait propagé accidentellement de la même



façon que la MCJ, par l'intermédiaire de protéines contaminantes. Ces résultats doivent toute-

fois être pris avec précaution car nul ne sait si les patients auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

traitements à base d'hormones de croissance ne sont plus utilisés aujourd'hui. « Je ne pense pas que ces résultats soient inquiétants outre-mesure », souligne le Dr Collinge. « Cela ne devrait empêcher personne de subir une intervention chirurgicale car les procédures mises en place sont très rigoureuses et minimisent les risques d'infection. Le plus grand facteur de risque pour la maladie d'Alzheimer reste l'âge et les facteurs génétiques ainsi que le style de vie. Si d'autres études venaient confirmer celle-ci, cela ne concernerait qu'un nombre infime de personnes » conclut le médecin.

**LES PERSONNES
IMPULSIVES ONT
PLUS DE MAL À
TROUVER LE
SOMMEIL**



Pour lutter contre les insomnies, il faudrait contrôler ses émotions, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale British Journal of Health Psychology.

Les personnes impulsives qui ont du mal à gérer leurs émotions sont plus susceptibles de ne pas trouver le sommeil, de souffrir d'insomnie et d'avoir des réveils très matinaux. Apprendre à contrôler ses sentiments et le stress permettrait de retrouver un sommeil de qualité.

Les chercheurs de l'Université d'Örebro en Suède ont mené une étude avec 2333 adultes à qui ils ont fait remplir des questionnaires sur la qualité de leur sommeil et leur capacité à gérer leurs émotions pendant deux années. Les scientifiques ont cherché à comprendre si les personnes les plus impulsives et les moins à même de contrôler leur émotions avaient plus de mal à trouver un sommeil de qualité.

Les conclusions de cette enquête ont révélé que les personnes qui avaient perdu la capacité à gérer leurs émotions étaient plus susceptibles de souffrir d'insomnie, surtout d'insomnies chroniques.

« Ces résultats sont importants parce que, même si l'étendue des effets est limitée, ils suggèrent que le fait d'enseigner des stratégies de régulation des émotions pourrait peut-être aider à prévenir les cas d'insomnie et faire reculer le risque d'insomnie chronique », explique le co-auteur de l'étude Markus Jansson-Freiberg de l'Université suédoise d'Örebro.

Les troubles du sommeil, un problème de santé publique

Les troubles du sommeil touchent aujourd'hui 20% de la population des pays industrialisés. Ils sont responsables d'un grand nombre de troubles de santé. En effet, la carence en sommeil peut être responsable d'accidents de voiture, de catastrophes industrielles, de troubles métaboliques, et de problèmes cardiaques. De plus, les personnes en manque de sommeil ont un risque plus élevé de développer des maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, la dépression, l'obésité et le cancer. Ils subissent aussi une mortalité prématurée accrue. Plus d'un tiers des Français (34%) ont consulté un spécialiste pour leurs troubles du sommeil, selon un récent sondage d'Opinion Matters pour Withings, une société qui fabrique le réveil intelligent Withings Aura.

LE TABAGISME AGGRAVE LES TROUBLES ASSOCIÉS AU DIABÈTE

Le tabagisme augmenterait le risque de problèmes de santé associés au diabète, selon une nouvelle étude scientifique chinoise.

Les fumeurs atteints du diabète de type 2 auraient un risque beaucoup plus élevé de maladie cardiaque, d'AVC et de mort précoce que les non-fumeurs diabétiques. Une équipe de chercheurs de l'université de Huazhong (Chine) vient de révéler comment le tabagisme rend les diabétiques plus susceptibles d'avoir les artères obstruées, de subir une crise cardiaque et d'avoir une mauvaise circulation sanguine dans les jambes.

Pour analyser l'impact du tabac sur la santé des personnes diabétiques, l'équipe de chercheurs ont récolté des données de 89 précédentes études réalisées sur les adultes atteints du diabète de type 2. Ils ont découvert que les fumeurs diabétiques étaient à peu près 1,5 fois plus susceptibles d'avoir les artères obstruées, de subir un AVC, et d'être atteints de maladies cardiaques que les non-fumeurs.

De plus, les fumeurs étaient deux fois plus susceptibles que les patients non-fumeurs de



souffrir de maladies artérielles périphériques ou de mauvaise circulation sanguine aux jambes. En utilisant les estimations de risque dérivées de leurs analyses et le taux de mortalité globale du diabète, les chercheurs estiment que le tabagisme cause 14,6% des morts chez les hommes diabé-

tiques et 3,3% des morts chez les femmes diabétiques.

En revanche, les risques étaient moins élevés chez les diabétiques qui ont arrêté de fumer, même s'ils étaient toujours plus élevés que chez les diabétiques qui n'ont jamais fumé. Les chercheurs ont constaté que beaucoup de fu-

meurs n'arrêtaient pas de fumer de peur qu'ils prennent du poids. Mais les experts affirment que les bénéfices à long terme l'emportent sur les effets secondaires à court terme. « Les fumeurs diabétiques devraient chercher l'aide professionnelle pour arrêter le tabac », ajoute le Dr An Pan.

LE STRESS AU BOULOT AUSSI MAUVAIS POUR LA SANTÉ QUE LE TABAGISME PASSIF

Le stress au boulot pourrait être aussi néfaste pour la santé que le tabagisme passif, selon une nouvelle étude américaine.

L'insécurité professionnelle, les horaires longs, les patrons trop autoritaires. Autant de sources de stress au boulot qui augmenteraient les risques de problèmes santé, selon des chercheurs de l'université d'Harvard.

Pour parvenir à ces conclusions, l'équipe de chercheurs ont analysé des données récoltées de 228 études déjà réalisées sur le stress en milieu professionnel. Ils ont observé en particulier comment les facteurs de stress pourraient avoir un impact négatif sur la santé. Parmi les facteurs analysés : si un individu est au chômage ou pas, si ses horaires sont longs et s'il y a un conflit entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle. Ils ont également pris en compte l'équité subjective en milieu professionnel, le contrôle que les employés ont sur leur propre travail, et si l'assurance maladie était offerte aux employés.

Puis, ils ont analysé l'impact de ces facteurs de stress sur quatre critères : comment un individu estime sa santé physique, comment il estime sa santé mentale, sa susceptibilité d'être diagnostiqué avec un trouble de santé par un médecin et son risque de mourir à un âge précoce.

Les chercheurs ont montré les liens entre certains facteurs de stress et leurs conséquences sur la santé. Ils ont révélé que les facteurs tels que le chômage, le fait d'avoir peu de contrôle sur son travail et de ne pas avoir d'assurance maladie augmentent le risque de mort prématurée plus que le tabagisme passif.

De plus, les horaires longs et une vie professionnelle qui perturbe la vie personnelle sont les autres facteurs qui se sont avérés augmenter le risque d'un décès prématuré de 20%. « Nos résultats montrent que beaucoup de conditions du milieu professionnel ont un grand impact sur la santé humaine », écrivent les chercheurs. Ils ajoutent qu'« en fait, l'impact du stress du tra-



vail est aussi grave que celui de le tabagisme passif.

Les chercheurs ont souligné l'efficacité des programmes de bien-être que beaucoup de compagnies commencent à adopter. Elles comprennent souvent les cours de sport et du

yoga à réaliser à la pause de déjeuner. Cependant les chercheurs insistent sur le fait que pour bien éluder les causes du stress au boulot, il faut aussi mettre l'accent sur l'impact que la direction a sur son équipe.

NIGERIA : 4 morts dans des attentats-suicides dans le nord-est



Au moins quatre personnes ont été tuées et neuf autres blessées dans des attentats-suicides commis par des femmes kamikazes dans le nord-est du Nigeria, dévasté par l'insurrection du groupe terroriste Boko Haram, ont déclaré hier les services de secours.

«Nous avons évacué quatre cadavres et neuf blessés à l'hôpital ce matin», a déclaré le responsable sécurité de l'Agence de gestion des urgences de l'Etat du Borno (SEMA), Bello Danbatta, cité par l'AFP. Quatre femmes kamikazes ont frappé jeudi soir les villages de Mainari Shuwa et Mainari Kanuri, situés à une quinzaine de kilomètres de Maiduguri, capitale du Borno. A Mainari Shuwa, l'une d'entre elles a fait irruption dans une maison vers 23h00 (22h00 GMT) et déclenché ses explosifs, tuant trois personnes et en blessant neuf autres, selon M. Danbatta. Dans le même village, une deuxième kamikaze a tué un homme qui dormait dans la cour devant chez lui, où elle s'est fait exploser. Deux autres femmes se sont fait exploser de manière quasiment simultanée à Mainari Kanuri, sans faire de victime, a déclaré M. Danbatta.

SAHEL : Environ 5 millions de personnes nécessitent une assistance alimentaire (ONU)



Environ cinq millions de personnes ont besoin d'une assistance alimentaire dans la zone du Sahel, en Afrique de l'Ouest, en raison de la mauvaise pluviométrie en 2017, ont affirmé plusieurs organes des Nations Unies au cours d'une conférence de presse, jeudi à Dakar. Cette conférence de presse a été organisée par trois agences de l'ONU (PAM, UNICEF et FAO) et des organisations de la société civile pour alerter la communauté internationale sur la situation alimentaire dans six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad). La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et la PAM (Programme alimentaire mondial) ont indiqué que dans la zone du Sahel, «1,6 millions d'enfants sont en risque de malnutrition aiguë sévère et 2,5 million d'éleveurs et agro-éleveurs ont besoin d'une aide urgente aux moyens de subsistance». Elles ont souligné que de mauvaises précipitations en 2017 ont «ruiné le bétail et les récoltes dans de vastes régions du Sahel, conduisant à un début précoce de la saison de soudure dans le sud de la Mauritanie, le nord du Sénégal et des parties du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Tchad». Concernant le Sénégal, les agences des Nations Unies ont signalé que 750.000 personnes ont besoin d'une assistance alimentaire.

PRÉTENDU SOUTIEN DE L'IRAN AU FRONT POLISARIO: Sidati : Les allégations marocaines découlent d'un «opportunisme politique cynique»

Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati a qualifié hier les allégations marocaines sur un prétendu soutien militaire de l'Iran au Front Polisario via le Hezbollah libanais, d'«opportunisme politique cynique» destiné à «saper les efforts de l'ONU» pour le règlement du conflit au Sahara occidental.

«Les accusations du Maroc découlent d'un opportunisme politique cynique destiné à saper les efforts de l'ONU», a-t-il déclaré à l'APS.

Mohamed Sidati qui a nié «catégoriquement» toute présence militaire d'une quelconque puissance étrangère aux côtés de l'armée de libération du peuple sahraoui, a soutenu que ces allégations, «les dernières d'une série d'assertions provocatrices et non fondées», visent à «discréditer le Front Polisario et détourner le processus de paix onusien au Sahara occidental».

«Le Maroc tente de tirer parti des tendances internationales actuelles pour essayer de renforcer son occupation illégale du Sahara occidental», a-t-il ajouté, soulignant qu'«aucune preuve ne permet de soutenir les affirmations sans fondement du Maroc».

Le ministre sahraoui a fait remarquer, à ce titre, que les accusations de Rabat ont été formulées peu après que le Conseil de sécurité de l'ONU ait adopté une résolution 2414 prolongeant de six mois seulement le mandat de sa mission pour l'Organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 27 avril dernier une résolution appelant les parties au conflit au Sahara occidental, le Maroc et le Front Polisario, à des «négociations sans préconditions et de bonne foi» en vue de parvenir à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et prolongeant, jusqu'au 31 octobre, le mandat de la Minurso.

«La résolution a envoyé au Maroc un message clair et fort : il doit retourner à la table des négociations sans conditions préalables», a affirmé M. Sidati. Il a sou-



tenu, à cet égard, que contrairement au Maroc qui tente par tous les moyens de se soustraire à l'obligation de négocier, le Front Polisario reste «engagé», et de manière «constructive» dans le processus de paix des Nations unies.

«Nous avons clairement fait comprendre à M. Kohler (envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental) que nous sommes prêts et disposés à entamer des négociations directes sous les auspices des Nations unies», a-t-il indiqué.

Mohamed Sidati a appelé, dans ce contexte, la communauté internationale, particulièrement l'Union européenne (UE) à faire pression sur le Maroc pour qu'il mette un terme à toutes les actions qui nuisent au processus de paix de l'ONU.

Le ministre sahraoui a exigé de l'UE de mettre fin à son soutien à l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, dénonçant les manœuvres de la Commission visant à inclure le Sahara

occidental dans les accords commerciaux entre l'UE et le Maroc sans le consentement du peuple sahraoui, comme l'exige le droit européen.

Mardi, le ministre marocain des affaires étrangères, Nasser Bourita a annoncé la rupture par le Maroc de ses relations diplomatiques avec l'Iran, accusé d'avoir facilité la livraison d'armes au Front Polisario par l'intermédiaire de son allié du Hezbollah libanais et mettant indirectement en cause l'Algérie. Réfutant les «fausses allégations» du Maroc, le coordinateur du Front Polisario avec la Minurso, Mohamed Khedada a mis au défi Rabat de fournir la moindre preuve qui corrobore ces accusations.

Le ministère des Affaires étrangères a, pour sa part, convoqué l'ambassadeur du Maroc pour lui faire part «du rejet par les autorités algériennes des propos totalement infondés mettant indirectement en cause l'Algérie, tenus par son ministre des Affaires étrangères».

Le président sud-africain réitère le soutien traditionnel et ferme de son pays à la République sahraouie

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a reçu à Pretoria le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, lors duquel il a réitéré «le soutien traditionnel de son pays à la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dans sa lutte légitime pour la souveraineté et l'intégrité territoriale», a rapporté hier l'Agence de presse sahraoui (SPS). A l'occasion de cette rencontre, M. Ould Salek a remis au président Cyril Ramaphosa un message de son homologue sahraoui, Ibrahim Ghali.

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères était accompagné par l'ambassadeur de la RASD en Afrique du Sud, al-Béchir Essaghiri. La même source a ajouté que la RASD parti-

cipe au Forum économique privé et public Japon-Afrique qui se tient en Afrique du Sud, dont les travaux prévus sur deux jours ont débuté jeudi à Pretoria. Le Forum économique privé public Japon-Afrique, tenu en Afrique du Sud, est organisé par le gouvernement du Japon et l'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO).

Le Forum, auquel participent des dirigeants d'entreprises et des représentants du gouvernement des pays africains et du Japon, est dédié à l'accélération de la promotion de la croissance économique impulsée par le secteur privé en encourageant le réseautage entre entreprises africaines et japonaises.

POUR LUTTER CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE La Libye appelle à des investissements conjoints avec l'Italie

Le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) de Libye, Fayez al-Sarraj, a appelé jeudi à mettre sur pied un projet d'investissements conjoints entre la Libye et l'Italie, afin de mieux lutter contre l'immigration clandestine.

M. Serraj a tenu ces propos au cours de la Conférence économique Libye-Italie qui se tenait à Tripoli, la capitale libyenne, et qui visait notamment à discuter des opportunités d'investissements conjoints et de la reconstruction de la Libye.

Un grand nombre d'hommes d'affaires et de hauts responsables des deux pays étaient présents à la conférence.

«Nous sommes impatients de traduire ce partenariat en investissements conjoints, en programmes et en initiatives portant sur la reconstruction, les infrastructures, l'énergie, la finance et le tourisme», a déclaré M. Serraj au cours

de son discours inaugural. Le Premier ministre, soutenu par l'ONU, a également souligné que la mise en place d'un projet d'investissements conjoints pourrait contribuer à résoudre le problème de l'immigration clandestine pour les deux pays, indiquant qu'un tel projet permettrait notamment de remédier aux lacunes en matière de sécurité et de limiter les flux migratoires.

«La promotion de la pêche maritime et la création de projets économiques et touristiques le long de la côte libyenne, ajoutées au développement de la région sud et à une gestion plus décentralisée, auront sans aucun doute un impact très positif sur les flux migratoires», a-t-il déclaré. Cette conférence s'inscrit dans la continuité du travail du Forum économique conjoint Libye-Italie, qui s'est tenu en Italie en juillet 2017, et a permis aux hommes d'affaires des deux pays de discuter des opportunités d'investisse-



ment en Libye. En raison de l'insécurité et du chaos qui règnent en Libye, ce pays est un important point de passage pour les milliers d'immigrés clandestins qui cherchent à traverser la Méditerranée pour atteindre les côtes européennes, et notamment italiennes.

ALGÉRIE - UIP : Seddik Chihab réitère l'engagement du Parlement algérien à soutenir toutes les initiatives de lutte antiterroriste

Le président du groupe géopolitique africain à l'Union Interparlementaire (UIP) et membre du groupe consultatif de haut niveau de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, Seddik Chihab a réitéré à Abu Dhabi, l'engagement du Parlement algérien à soutenir toutes les initiatives de lutte antiterroriste, soulignant que la lutte contre ce fléau «requiert le renforcement de la coopération dans divers domaines et à différents niveaux», a indiqué jeudi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors de sa participation à la réunion du groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme à Abu Dhabi, M. Chihab a réitéré l'engagement du parlement algérien à soutenir toutes les initiatives de lutte antiterroriste et sa disposition à «partager l'expérience algérienne avec tous les pays participant à cette bataille, pour anéantir les objectifs des organisations terroristes et mettre en œuvre la stratégie mondiale de lutte antiterroriste», ajoutant que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent «exige le renforcement de la coopération parlementaire bilatérale, régionale et internationale dans divers domaines et à différents niveaux, à travers la participation des parlements dans la mobilisation efficace des ressources et le renforcement des capacités des pays à faire face au phénomène du terrorisme».

Dans ce contexte, Seddik Chihab a appelé à adopter une stratégie de lutte antiterroriste «qui repose sur la situation de la société en général, loin de toute influence ou de toute manipulation de ceux qui font l'apologie du terrorisme et de l'extrémisme violent», notamment à travers «la consécration continue de la démocratie qui repose sur la participation, la suprématie de la loi, la justice sociale, la démocratie participative et globale pour tous,



outre le respect et le renforcement des droits de l'Homme».

«De par son expérience en matière de lutte contre l'extrémisme violent, l'Algérie a appris que la lutte contre l'extrémisme repose sur la lutte contre les facteurs de la marginalisation, de la pauvreté et de la vulnérabilité au sein de la société», a-t-il dit.

Il a rappelé que le message qu'il avait récemment adressé au Secrétaire général de l'UIP contenait «l'engagement de l'Algérie dans la lutte antiterroriste et ses sacrifices et ses expériences difficiles vécues suite à ce phénomène», précisant que «ces grands sacrifices ont permis aux Algériens, d'aspirer de nouveau à la

reconstruction de leur pays, à la réalisation de la prospérité et à la garantie d'un avenir meilleur aux générations montantes, notamment après l'adoption de la charte pour la paix et la réconciliation nationale».

Par ailleurs, M. Chihab a souligné que la réunion d'Abu Dhabi «traduit les efforts consentis par les pays et leur contributions dans la lutte commune contre le terrorisme qui n'est lié à aucune religion, ni aucun pays, qui n'a pas de frontières et qui bafoue les valeurs universelles», ajoutant que cette rencontre permettra d'examiner les voies et moyens d'améliorer les stratégies de lutte contre le terrorisme».

RUSSIE : De nouveaux S-400 et Pantsir-S bientôt déployés en Crimée

De nouveaux systèmes de défense antiaérienne S-400 et Pantsir-S seront bientôt déployés dans la péninsule de Crimée, selon le commandement du District militaire du Sud de la Russie, a rapporté hier l'agence Sputnik.

«Les forces de défense antiaérienne déployées en Crimée recevront des systèmes antiaériens S-400 et Pantsir-S», a indiqué le commandant du District militaire du Sud de la Russie, le général-colonel Alexandre Dvornikov. Selon l'officier, «les troupes stationnées à l'heure actuelle en Crimée possèdent des avions de chasse Soukhoï Su-30SM, des hélicoptères Kamov Ka-52 Alligator et Mil Mi-28N Chasseur de nuit». Plus d'une vingtaine d'unités du District militaire du Sud ont reçu des armes nouvelles et modernisées en 2017, a-t-il fait savoir, ajoutant que «la part des armements de pointe dans le District est supérieure à 63%, alors que vers la fin de 2018 cet indice devrait atteindre 70%». Le S-400 Triumph est un système de missiles sol-air de grande et moyenne portée destiné à abattre tout type de cible aérienne, entre autres, avions, drones et missiles de croisière hypersoniques. Le déploiement de ce système permettra, selon le Kremlin, de garantir sa sécurité et d'assurer sa défense antiaérienne, notamment à la frontière russo-ukrainienne.

ÉTATS-UNIS : Mise en garde de Washington à Pékin au sujet de la «militarisation» de la mer de Chine méridionale



La Maison-«Néant» Blanche a prévenu jeudi la Chine qu'elle s'exposait à des «conséquences» concernant sa «militarisation» de la mer de Chine méridionale, où Pékin aurait récemment installé des missiles, selon un média américain.

«Nous sommes bien au fait de la militarisation de la mer de Chine méridionale par la Chine», a déclaré la porte-parole de l'exécutif américain, Sarah Sanders. «Nous avons évoqué nos préoccupations à ce sujet directement avec les Chinois et il y aura des conséquences à court terme et à long terme», a-t-elle poursuivi, sans préciser de quelles conséquences il s'agissait. La Chine a refusé de confirmer des informations publiées mercredi par la chaîne de télévision CNBC selon lesquelles elle aurait installé au cours des 30 derniers jours des missiles sur trois îles de mer de Chine méridionale, lui permettant ainsi d'appuyer fermement ses revendications de souveraineté. La Chine revendique pour des raisons historiques de très nombreuses îles et récifs de la mer de Chine méridionale. Des nations voisines (Vietnam, Philippines, Malaisie, Brunei) ont des revendications rivales, qui se chevauchent parfois.

Washington et d'autres pays occidentaux ont insisté sur le fait que les différends dans cette vaste région maritime devaient être réglés légalement et que la liberté de navigation devait être respectée. Les États-Unis ne prennent officiellement pas position. Mais ils estiment que Pékin «militarise» la mer de Chine méridionale. L'US Navy envoie elle-même fréquemment des navires de guerre et des porte-avions dans la zone. «La Chine doit réaliser qu'elle a bénéficié de la liberté de navigation et que l'US Navy a été le garant de cela», a déclaré à ce sujet jeudi une porte-parole du Pentagone, Dana White, avant d'ajouter: «Nous allons poursuivre nos opérations».

APS

PALESTINE : Mahmoud Abbas élu à la tête de l'OLP

Le Conseil national palestinien (CNP), parlement de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a élu le nouveau comité exécutif de l'OLP, dirigé par le président Mahmoud Abbas, ont déclaré des responsables tôt hier.

Le CNP s'est réuni depuis lundi dans la ville de Ramallah, en Cisjordanie.

Cette 1ère réunion du CNP depuis 2009 a pour but d'élire 18 membres du comité exécutif de l'OLP, et de discuter des relations des Palestiniens avec l'occupant israélien et les États-Unis, ainsi que de la situation interne en Palestine. Les cadres du

Hamas avaient appelé samedi le président Abbas à reporter l'assemblée jusqu'à ce qu'un accord de réconciliation soit conclu entre les différentes factions palestiniennes. Le Conseil national (CNP), qui représente les habitants de la Palestine et de la diaspora, n'a pas tenu de session régulière depuis 1996 mais une réunion d'urgence avait eu lieu en 2009 à Ramallah. Selon des sources médiatiques, le président palestinien est l'un des trois représentants du Fatah au comité exécutif, avec Saëb Erekat et Azzam al-Ahmed, négociateur de l'accord de réconciliation avec le Hamas. Sept

autres partis nommeront un candidat, tandis que huit candidats indépendants seront sélectionnés. Au moins 10 des 18 membres actuels du comité exécutif seront probablement remplacés. On évoque aussi la question du mandat du président palestinien qui a pris fin officiellement en 2009, qui n'a pas été renouvelé en raison de différends avec le mouvement Hamas. Cette session qui s'est étendue sur trois jours, intervient alors que les relations entre M. Abbas et l'administration du président Donald Trump sont au plus bas suite à la décision unilatérale et illégale de transfert de l'ambassade améri-

caine de Tel-Aviv à El-Qods occupée prévu le 14 mai.

Elle s'inscrit aussi sur fond d'un vaste mouvement de protestation réclamant le «droit au retour» des Palestiniens sur les terres dont ils ont été spoliés et dépossédés par les forces d'occupation israélienne en 1948.

Plus de 40 Palestiniens ont été tués par des tirs à balles réelles par les soldats de l'occupant depuis le 30 mars lors de ces manifestations tenues le long de la barrière érigée contre la bande de Gaza par les forces d'occupation imposant un blocus depuis plus d'une décennie à cette enclave.

DIPLOMATIE Le conseiller à la sécurité du président sud-coréen se rend aux États-Unis en amont du sommet Trump-Kim

Chung Eui-yong, haut conseiller à la sécurité du président sud-coréen Moon Jae-in, est actuellement aux États-Unis afin de préparer le sommet entre ce pays et la République populaire démocratique de Corée (RPDC), a annoncé hier la presse sud-coréenne, citant une source de la Maison-Blanche (présidence).

Un responsable anonyme de la Maison-Blanche a indiqué aux médias locaux que M. Chung avait effectué une visite privée aux États-Unis à l'invitation du Conseil national de la sécurité de la Maison-Blanche afin de

discuter du sommet à venir entre les États-Unis et la RPDC.

La visite n'a pas été rendue publique en amont dans les médias à la demande du côté américain, d'après le responsable de la Maison-Blanche. Ce séjour aux États-Unis se déroule une semaine après la rencontre du président Moon et du dirigeant de la RPDC Kim Jong Un dans le cadre du troisième sommet intercoréen de l'histoire, dans le village frontalier de Panmunjom. Quelques jours avant ce sommet, M. Chung s'était rendu à Washington. M. Kim devrait rencon-

ter le président américain Donald Trump en mai ou au début du mois de juin, cependant la date et le lieu précis du tout premier sommet entre les États-Unis et la RPDC doivent encore être fixés.

MM. Moon et Kim sont convenus de procéder à une dénucléarisation complète et de transformer l'armistice actuel en traité de paix d'ici à la fin de l'année.

La péninsule coréenne est toujours techniquement en état de guerre depuis la fin de la Guerre de Corée de 1950-1953 sur un armistice.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE,
TAYEB ZITOUNI :

«Mohamed Seddik Benyahia, symbole de l'Algérie libre»

L'homme politique et militant Mohamed-Seddik Benyahia (1932-1982) est "le symbole de l'Algérie libre", a estimé le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, à l'ouverture, jeudi à Jijel, d'un séminaire national commémorant le 36ème anniversaire de la mort de cette personnalité nationale.

Mohamed-Seddik Benyahia "était un homme de grande culture qui forçait l'admiration de son entourage en raison de ses capacités de persuasion et de sa maturité d'esprit", a souligné le ministre, avant d'ajouter que "sa disparition a été une grande perte pour l'Algérie".

Natif de Jijel, le militant, homme politique et diplomate Mohamed-Seddik Benyahia "était d'une intégrité à toute épreuve", a souligné Tayeb Zitouni devant des personnalités et des représentants de la société civile et de la famille révolutionnaire de la wilaya. Auparavant le ministre avait inauguré le nouveau musée des moudjahidine de la wilaya de Jijel implanté à l'entrée Est de la ville et dont la réalisation a nécessité un investissement public de 179 millions de dinars. Sur place M. Zitouni a insisté sur l'importance de réactiver le rôle des musées à travers l'élaboration d'un programme d'animation proposant des activités au quotidien dans le cadre de la préservation de la mémoire et de l'histoire nationales.

Le ministre a estimé qu'il était nécessaire que le musée s'ouvre sur son environnement, l'université notamment, et permette l'exploitation de tous les moyens disponibles (documents, films, bibliothèques, salles de lecture et de projections) dans le souci de préserver la mémoire collective et la transmettre aux nouvelles



générations. M. Zitouni, qui a insisté sur le recueil d'un maximum de témoignages sur la Guerre de libération nationale, a appelé à l'organisation de visites guidées dans les musées au profit des élèves et l'ouverture d'un espace dédié aux scouts musulmans pour perpétuer le sacrifice des choucha et des moudjahidine.

La célébration du 36ème anniversaire de la mort de Mohamed-Seddik Benyahia a été mise à profit par des personnalités et des représentants de la société civile

et de la famille révolutionnaire de la wilaya de Jijel pour honorer le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour les efforts qu'il déploie au service de l'Algérie.

Le ministre des Moudjahidine, arrivé mercredi soir à Jijel mercredi, avait visité auparavant, dans la commune d'El Milia, le lieu utilisé par les forces coloniales durant la guerre de libération comme centre de torture et qui fait l'objet, actuellement, de travaux de réhabilitation.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA DE MEDEA
NIF 0995 2601 9 0001 36

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 02/Entretien de Reboisement/C.F.MEDEA/2018

La Conservation des Forêts de la Wilaya de Médéa, lance un Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux d'Entretien de Reboisement sur un volume de 300 Ha répartie sur les lots N° 01,02,03,04 et 05.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Ne peuvent participer au présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises, qui satisfont les conditions d'éligibilité suivantes :

- * 1-Avoir une qualification en activité principale dans le domaine des Travaux Publics, catégorie Une (01) et plus.
- * 2-Avoir une attestation prouvant que l'entreprise est créée dans le cadre de CNAC, l'ANSEJ, l'ANGEM.
- * 3- les délais de réalisation est de 07 Sept mois.

1-1 Entreprise avoir une qualification en activité principale dans le domaine des Travaux Publics, catégorie un (01) et plus.

Lot N°	Commune	localité	Volume (Ha)
01	Khams Djouamaa	Ouled Ali	50
02	Guelb El Kebir	Forêts Bled Bourtone	50
03	Zoubiria	Zakmouta	140

1-2 Entreprise créée dans le cadre de l'ANSEJ et l'ANGEM

Lot N°	Commune	Volume (Ha)	Volume (Ha)
04	Zoubiria	Cheraïtia	30
05	Zoubiria	Cheraïtia	30

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la conservation des forêts de la wilaya de Médéa -Service Extension du Patrimoine Forestier, sise à Rue Salvador Allandé - Quartier M'Sallah - MEDEA. Le dossier d'appel d'offres doit être composé trois enveloppes séparées, l'une portant la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » et l'autre « Offre financière ».

1-Le dossier de candidature contient:

1-1 Entreprise avoir une qualification en activité principale dans le domaine des Travaux Publics, catégorie un (01) et plus.

- Une déclaration de candidature (Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché) :

* Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;

* Registre de commerce approuvé par la CNRC.

* Attestation des comptes sociaux, Année 2016 pour les personnes morales (sociétés) ;

* Le numéro d'identification fiscale (NIF).

- Une déclaration de probité

- Statut de l'entreprise légalisé par le notaire ;

- Extrait de rôle original ou copie en cours de validité apurée ou échelonnée.

- Pièces concernant les délégations qui engagent l'entreprise.

- Certificat de qualification et classification professionnelle en activité principale dans le domaine de travaux publics, catégorie Une (01) et plus

- Le Registre de commerce portant le code 101 - 103 approuvé par la CNRC sauf pour les groupements.

- Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années (2015-2016-2017) dûment approuvés (Service des impôts, audit ou valides par un commissaire aux comptes).

- Les qualifications et expériences des personnels-clés qui dirigent le projet (diplômes, affiliations en cours de validité pour tous les ouvriers)

- Mise à jour CNAS -CASNOS- CACOBAPTH originale ou copie en cours de validité

- Références professionnelles de l'entreprise appuyée par des attestations de bonne exécution

- Liste du matériel, appuyée par des cartes grises, assurance en cours de validité pour le matériel roulant, comme peut se prévaloir des capacités d'autres entreprises, mais subordonnée à l'existence entre elles d'une relation juridique

de sous-traitance, co-traitance ou statutaire) sous forme d'acte notarié.

- PV d'huissier de justice ou un Expert pour le matériel non roulant pour l'année en cours.

- le planning et délai de réalisation signée et cachet

- le PV de visite du site des travaux signée par le chef de district territorialement compétent.

- protocole d'accord (en cas de groupement) .

1-2 Entreprise créée dans le cadre de l'ANSEJ et l'ANGEM

Une déclaration de candidature (Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché) :

* Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;

* Registre de commerce portant le code 101 - 103 approuvé par la CNRC sauf pour les groupements.

* Attestation des comptes sociaux, Année 2016 pour les personnes morales (sociétés) ;

* Le numéro d'identification fiscale (NIF).

- Une déclaration de probité.

- Une attestation prouvant que l'entreprise est créée dans le cadre de l'ANSEJ, l'ANGEM, CNAC.

- Extrait de rôle original ou copie en cours de validité apurée ou échelonnée.

- Pièces concernant les délégations qui engagent l'entreprise.

- Les qualifications et expériences des personnels-clés qui dirigent le projet (diplômes, affiliations en cours de validité pour tous les ouvriers).

- Mise à jour CNAS -CASNOS- CACOBAPTH originale ou copie en cours de validité

- Liste du matériel, appuyée par des cartes grises, assurance en cours de validité pour le matériel roulant, comme peut se prévaloir des capacités d'autres entreprises, mais subordonnée à l'existence entre elles d'une relation juridique de sous-traitance, co-traitance ou statutaire) sous forme d'acte notarié.

- PV d'huissier de justice ou un expert pour le matériel non roulant pour l'année en cours .

- Une attestation de solvabilité prouvant la situation financière auprès de leur banque.

- le planning et délai de réalisation signée et cachet.

- le PV de visite du site des travaux signée par le chef de district territorialement compétent.

- protocole d'accord (en cas de groupement) .

2-Offre technique :

- Une déclaration à souscrire ;

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3-Offre financière :

- La lettre de soumission ;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A Monsieur le Conservateur des Forêts de la Wilaya de MEDEA -Rue Salvador Allandé - Quartier M'Sallah - wilaya MEDEA

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales

N° :02 /Entretien de Reboisement/ C.F.MEDEA/2018

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Toutes les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de dépôt des offres défini par Quinze (15) jours à compter de la publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) ou le presseur le portail des marchés publics , et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et cela à 12H00 au siège de la Conservation des Forêts de la Wilaya de MEDEA - Service Extension du Patrimoine Forestier , sise à Rue Salvador Allandé - Quartier M'Sallah - MEDEA -

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière, intervient, pendant la même séance en présence des soumissionnaires ou ses représentants au siège de la Conservation des Forêts de la Wilaya de MEDEA - Service Extension du Patrimoine Forestier, sise à Rue Salvador Allandé - Quartier M'Sallah - MEDEA - dans le dernier jour du délai de dépôt à 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres à la durée égale 105 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le fonds documentaire de Djemâa Djoghhlal et Ammar Nagadi réceptionné à Alger

Le fonds documentaire, légué par les défunts écrivains Djemâa Djoghhlal et Ammar Nagadi aux universités de Batna et de Khenchela a été réceptionné à la fin du mois d'avril par la Direction générale des archives nationales, a appris jeudi l'APS auprès des mandataires. «Le fonds documentaire légué par les défunts Djemâa Djoghhlal et Ammar Nagadi aux universités de Batna et de Khenchela pour les livres, les documents à caractère d'archive pour le centre national des archives, a été réceptionné le 26/04/2018 par la Direction générale des archives nationales», ont indiqué les mandataires Saddok Kebairi et Salah Laghrour, qui ont tenu à remercier tous ceux qui ont contribué à l'acheminement de ce fonds de 137 cartons, dont Air Algérie, la DG des archives nationales et les universités concernées. «Des remerciements vont également aux familles des héritiers et héritières pour leur confiance et leur engagement pour la réalisation de

ce projet», ont-ils ajouté. Le fonds documentaire appartenait à la sociologue algérienne et grande figure du féminisme algérien Djemâa Djoghhlal, décédée en novembre 2016 à Paris, dont une partie lui a été léguée de son vivant par l'auteur de nombreux écrits sur l'Aurès et sur la culture berbère Ammar Nagadi, mort le 1er décembre 2008. Le fonds emballé dans 137 cartons englobe plus de 7000 livres, des plans, des affiches et des cartes postales anciennes. Aux côtés de livres de grands auteurs tant Français qu'Algériens ayant traité le sujet de la colonisation, dont Pierre Vidal-Naquet, Charles Robert Ageron et Mohamed Harbi, des correspondances militaires inédites et des archives datant du début de la période coloniale française et d'autres se rapportant à la guerre de libération, ce fonds constituait la bibliothèque personnelle de la sociologue qui était en libre accès à plusieurs chercheurs, docteurs et étudiants algériens et étrangers.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Journées d'information et de promotion à New York sur la culture et le tourisme en Algérie

Le musée national public Cirta de Constantine, construit sur le modèle architectural gréco-romain, sur une superficie de 2.100 m2, renferme l'une des plus riches collections au pays d'antiquités, de tableaux et de pièces ethnographiques qui en font une destination majeure pour les touristes visitant le cité du Vieux rocher.

Le Consulat général d'Algérie à New York organise en collaboration avec la Mission permanente d'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies, des journées d'information et de promotion sur la culture et le tourisme en Algérie, vendredi et samedi.

Première du genre à New York, cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie conformément aux instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République, pour diversifier l'économie nationale. Elle vise à donner plus de visibilité culturelle et touristique à notre pays et tisser des liens d'amitié et de coopération avec les membres de la communauté internationale en général et le pays hôte en particulier.

L'Algérie dispose de plusieurs atouts qui méritent d'être mis en évidence notamment : premier pays africain en terme de superficie et une position stratégique qui lui confère un rôle particulier

en tant que pont entre l'Europe, l'Afrique et le Monde Arabe, sa stabilité politique et sécuritaire, un riche patrimoine culturel et touristique, des ressources humaines et économiques appréciables et des infrastructures importantes.

Les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis connaissent une nouvelle dynamique encourageante, porteuse d'espoir et des intérêts pour les deux pays. La dimension humaine est un axe fondamental et important appelé à renforcer davantage les relations bilatérales, guidées par le respect, la compréhension mutuelle et l'ouverture sur la culture et la civilisation de l'autre.

Lors de cet événement, sont prévues des expositions de produits artisanaux et sur le tourisme, des présentations de la gastronomie algérienne avec des séances de dégustation de produits du terroir algérien (dattes, couscous, huile d'olives...), ainsi que l'organisation de soirées musicales.

Le tourisme sera mis en relief pour promouvoir l'Algérie comme destination touristique et faire connaître notre pays auprès du public américain, par la distribution de dépliants et projections de documentaires sur les zones touristiques, les sites historiques et archéologiques, particulièrement, ceux inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'Algérie sera, pendant deux jours, au cœur de la capitale économique et culturelle des Etats Unis et de l'Organisation des Nations Unies. La manifestation est ouverte au public et une participation nombreuse est attendue. Une large couverture médiatique a été lancée par le canal des médias et réseau sociaux, ainsi que des membres de notre communauté.

Un écho très favorable a d'ores-et-déjà été enregistré auprès du public pour venir découvrir les différentes facettes de l'Algérie et partager son riche patrimoine culturel, touristique



et culinaire. La réussite de ces journées de promotion de l'Algérie à New York permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives pour rééditer dans le futur et sur une base régulière ce genre de manifestation avec une plus grande envergure englobant notamment le segment écono-

mique. Il convient de noter, enfin, que l'événement «Algeria's days in New York» intervient en prélude à la célébration, pour la première fois, de la journée internationale du vivre ensemble en paix, le 16 mai prochain, instituée par l'ONU le 8 décembre 2017, à l'initiative de l'Algérie.

ALGÉRIE-SERBIE

Journées culturelles algériennes en Serbie du 20 au 25 avril dernier

L'ambassade d'Algérie à Belgrade et le ministre serbe de la Culture et de l'Information ont organisé des journées culturelles algériennes en Serbie du 20 au 25 avril dernier et ce dans le cadre du renforcement des liens d'amitié entre l'Algérie et la Serbie. La cérémonie d'ouverture a eu lieu à la Bibliothèque nationale à Belgrade, en présence du ministre serbe de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales,

Zoran Djerdjevic, de la vice-ministre de la Culture et de l'Information, Asja Draca Muntean, du Prince héritier, Aleksandar Karadjordjevic, des représentants du corps diplomatique accrédité en Serbie et des personnalités connues dans le monde de la culture ainsi que des membres de la communauté algérienne en Serbie. Le public serbe a pu, durant ces journées culturelles, apprécier des concerts

de musique andalouse interprétés par l'Association «Les Beaux Arts» d'Alger, la projection de films algériens, l'exposition d'œuvres de l'artiste peintre algérien Mourad Abdellaoui en plus de la présentation des œuvres photographiques de Stevan Labudovic, cameraman de la révolution, en hommage à son apport à la lutte de Libération nationale. Ces manifestations ont été élargies à plusieurs régions du

pays, dont le public a découvert, avec enthousiasme, pour la première fois, des facettes de la culture algérienne. A cette occasion, et en signe de solidarité avec l'Algérie suite au crash de l'avion militaire à Boufarik, les responsables d'une unité militaire dans la ville de Pozarevac, accompagnés d'une centaine de leurs éléments, ont marqué leur présence parmi le public au concert de musique andalouse.

CINÉMA

Le feuilleton «El-Khawa» décroche le Grand Prix de la 1^{ère} édition du «générique d'Or»

Le feuilleton dramatique «El Khawa» réalisé par Medih Belaid, a décroché le Grand prix de la compétition «Le générique d'Or» dans sa première édition lors d'une cérémonie de remise des prix organisée, jeudi soir, à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh.

La 1^{ère} édition du «générique d'Or» a été marquée par la compétition entre 5 feuilletons et 18 sitcoms diffusés en 2017 sur les chaînes de télévision, publiques et privées. Le jury, présidé par Ahmed Rachdi a décerné le prix de la «meilleure réalisation», dans la catégorie des feuilletons télévisés, à Djaafar Kassim pour son œuvre «Sultan Achour 10» qui a été diffusé sur la chaîne privée «Echourouk TV» pendant le mois de Ramadhan 2017. Par ailleurs, les deux feuilletons «Ibn Baddis» à son scénariste Rabah Drif, et «El Khawa» se sont partagés le prix du «meilleur scénario». Dans la catégorie de sitcoms, la série «Bibiche et Bibicha», réalisée par Sami Ferraoun a remporté le prix du «meilleurs montage et réalisations». Entre autres, le prix de la «meilleure photo» est revenu à Sabri Al-Amri pour le sitcom «Machi Sahel» alors que celui de la «meilleure musique» a été décroché par le sitcom Casbah City.

Dans une allocution d'ouverture, le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi a indiqué que «le générique d'Or» se voulait «une évaluation des œuvres cinématographiques et télévisées qui progressent qualitativement et quantitativement en matière de production», précisant que cette compétition constituait «une occasion d'inciter les acteurs, producteurs et réalisateurs à consentir plus d'efforts».

De son côté, le conseiller, chargé d'Etudes et de Synthèse (CES) au niveau du ministère de la Communication, Madjid Bekkouche a appelé les médias (journaux, chaînes de télévision et de radio) à œuvrer à «la consolidation du référentiel de l'identité algérienne et au renforcement de l'intégration sociale». A noter que cette cérémonie de remise des prix a été marquée par la présence de plusieurs personnalités culturelles et politiques ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité à Alger. Le prix du «générique d'Or», organisé par le Réseau algérien des Professionnelles du cinéma et de la télévision et le Commissariat du Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa), a pour but d'inciter et d'encourager les talents du cinéma.

APS

La plasticienne Djahida Houadef expose ses nouvelles œuvres

L'artiste peintre, Djahida Houadef a renoué avec son public en exposant une nouvelle série de ses œuvres intitulées «un pacte avec les lumières», à travers laquelle elle appelle les visiteurs à apprécier l'ambiance lumineuse et colorée de ses tableaux. S'étalant jusqu'au 24 mai, l'exposition abritée par la galerie Art-Ezzouar qui comprend 48 œuvres est marquée par la présence de la beauté féminine, les éléments de la nature, les sentiments et les lumières. Née le 1^{er} avril 1963 à N'gaous (Aures), l'artiste peintre est diplômée de l'Ecole supérieure des beaux arts (Alger). Elle a enseigné le dessin pendant des années au lycée et aux écoles privées. Mme Houadef, dont les œuvres ont sillonné plusieurs pays, a remporté plusieurs prix.

LITTÉRATURE

Mohamed Dib, écrivain engagé et attaché à son identité et à ses origines

L'écrivain algérien d'expression française, Mohamed Dib (1920-2003), était un écrivain engagé et attaché à son identité et à ses origines, a affirmé, jeudi à Constantine, l'universitaire et écrivain Yekhlaf Abdeslam. Au cours d'une rencontre organisée par la bibliothèque principale «Mustapha Natour» autour des œuvres de Mohamed



Dib, le conférencier a indiqué que Dib était «l'écrivain témoin du quotidien des Algériens sous le joug colonial et le militant pour l'indépendance de son pays». «Dib, la grande figure de la littérature algérienne contemporaine, a toujours milité pour la préservation de l'identité et de la culture algériennes», a-t-il dit, soulignant que son triptyque «La grande maison», son premier roman, édité par la maison française Seuil en 1952, «L'Incendie» et «Le Métier à tisser», parus respectivement en 1954 et 1957, reflétaient son engagement en faveur de l'indépendance de son pays. A travers un diaporama, l'universitaire a retracé le parcours de celui dont la position pour

une Algérie indépendante lui valut d'être expulsé de son pays par les forces d'occupation. Yekhlaf a présenté Mohamed Dib comme étant «une personne discrète qui excellait dans le rôle d'écrivain témoin du vécu de son peuple». De son côté, l'universitaire Ouafia Derrouaz, a indiqué que cette rencontre est «une invitation pour

redécouvrir Mohamed Dib, ses œuvres et son parcours riche et engagé». Organisée à la bibliothèque principale de la ville de Constantine Mustapha Natour, dans le cadre de la célébration du 15^{ème} anniversaire de la disparition de l'écrivain Mohamed Dib, cette conférence a été marquée par la présence de plusieurs enseignants universitaires ainsi que de nombreux amateurs de littérature. Il est à noter que l'artiste photographe et l'auteur du recueil de poésie «Caravanes de vent», Yekhlaf Abdeslam, a traduit une vingtaine d'œuvres littéraires des romanciers d'expression arabe entre autres, Djamel Foughali, Youcef Chagra et Achour Fenni.

Programme de la soirée

TF1 20:00

The Voice, la plus belle voix

DIVERTISSEMENT 7 saisons / 111 épisodes



Pour cette demi-finale, les équipes de Zazie, Florent Pagny, Mika et Pascal Obispo sont composées de deux talents. Les candidats devront convaincre leur coach mais également les téléspectateurs de voter pour eux. Chacun à son tour, accompagnés par l'orchestre de l'émission, les huit chanteurs interprètent un titre et tentent de briller en alliant justesse, émotion et performance vocale. L'enjeu est de taille car la semaine prochaine, l'un d'entre eux sera sacré The Voice 2018 et succédera au jeune Lisandro Cuxi.

France 2 19:55

Secrets d'histoire

MAGAZINE HISTORIQUE 95 épisodes



Le présentateur propose un voyage en Galilée, dans le désert de Judée, sur les bords de la mer Morte... sur les traces de Jésus. La succession de faits, souvent indiscutables, qui vont de sa naissance à sa crucifixion sous Ponce Pilate, constituent une incroyable épopée. Les mystères, secrets et miracles font se heurter mystiques, scientifiques et historiens. Avec la participation, entre autres, de Didier Long, historien du judéo-christianisme, du cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris, et de Michel Benoît, spécialiste des origines du christianisme.

France 3 19:55

Mongeville et Magellan

 Réalisateur : Emmanuel Rigaut
Avec : Jacques Spiesser, Francis Perrin


Delphine, commissaire d'une exposition de peinture, est introuvable... tout comme le chef-d'œuvre de la collection. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un vol prémédité. Et Delphine serait victime d'une mise en scène. Elle avait auparavant alerté ses amis de longue date, Mongeville et Magellan, qui furent follement amoureux d'elle. A Bordeaux, où tous se sont connus, les deux policiers vont devoir retrouver cette femme et apprivoiser sa fille, Sara, au tempérament de feu. Chacun espère être celui qui lui ramènera sa mère.

CANAL+ 20:00

Rugby / Top 14

RUGBY 2017 saisons / 154 épisodes



Dernière journée de la saison régulière. Si Montpellier est quasiment assuré de terminer à la première place du classement, derrière, c'est encore très indécis. Toulouse et le Racing 92 de Dan Carter se tiennent dans un mouchoir de poche, Toulon, Lyon, Castres, Pau et La Rochelle peuvent toujours espérer atteindre les matchs de barrage. Pour cette dernière journée : le Racing reçoit Agen, La Rochelle rencontre le Stade Français, Paul affronte Toulon, Toulouse se déplace à Clermont. Lyon se mesure à Montpellier, Castres reçoit Oyonnax et Brive est opposé à Bordeaux-Bègles.

6 20:00

Hawaii 5-0

 Réalisateur : Jerry Levine
Avec : Alex O'Loughlin, Scott Caan

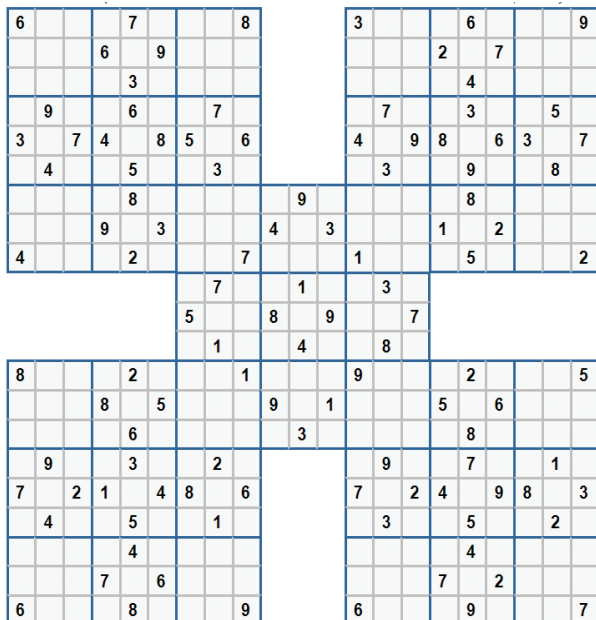

Tani et Junior enquêtent sur la disparition du directeur d'une école privée. Les investigations classiques n'ayant rien donné, les deux policiers se font passer pour un couple de jeunes parents désireux de placer leur petit garçon dans l'établissement. La police a de sérieuses raisons de penser que la victime a été tuée dans l'établissement. Pendant ce temps, Adam est retenu prisonnier dans une forêt.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1862

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



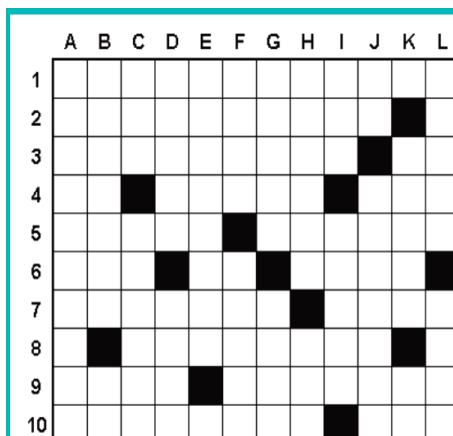
« Pendant toute ma destinée j'ai attendu devant ta vie qui m'était fermée. »

Citation de Stefan Zweig ; La lettre d'une inconnue (1922)

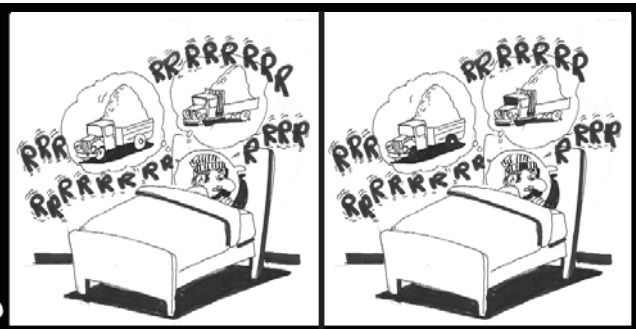
Mots croisés n°1862

- 1 - Echange parfois confus
2 - Raccommoderais
3 - Sélectionneurs politiques - Donc bien appris
4 - Démonstratif - Plus ou moins bien selon l'humeur - Affluent du Rhin
5 - Divaguer - Bien équilibré
6 - Pointe d'étoile - Copulative - Naturel
7 - Terminas la lessive - Précipita
8 - Désorienteras
9 - Garrotter - Sensible
10 - Embrassai - Délice breton

- A - Faucon mais de petite taille
B - Appelleras - A la mode
C - Bonne première balle - Petites brises
D - Support de buste - Convive redoutable
E - Reformer la plaie
F - Lieu de délices - Peser l'emballage
G - Graveleuses - Répandit
H - Pénurie - Champion dans son genre
I - Entends comme avant - Acquisition coûteuse
J - Cité bourguignonne - Poudre usante
K - Marque de respect - Convient
L - Dessin technique - Repère de navigateur



Terreurs



[illegible]

*C'est arrivé un
05 mai*

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	H	A	S	S	E	C	R	O	I	S	E
2	R	E	C	O	U	D	R	A	I	S		P
3	E	L	E	C	T	E	U	R	S		S	U
4	C	E		L	U	N	E	E		A	A	R
5	E	R	R	E				S	T	A	B	L
6	R	A	I		E	T		E	C	R	U	
7	L	E	S	S	O	R	A	S		H	A	T
8	L	E	G	A	R	E	R	A	S		M	
9	L	I	E	R			E	M	O	T	I	V
10	E	N	S	E	R	R	A	I		F	A	R

[illegible]

- 2005 - Tony Blair remporte un troisième mandat en Grande-Bretagne.
- 2006 - Le publicitaire Jean Brault écène 30 mois fermes pour fraude dans le scandale des commandites.
- 2004 - Le gouvernement Charest annonce que la fonction publique sera réduite de 20 pour cent, par l'abolition de 60 000 postes en 10 ans.
- 2002 - Un jury décide Maurice «Mom» Boucher, le chef des tigres rouges, coupable d'avoir commandé le meurtre de deux gardiens de prison. Il écène de 25 ans de pénitencier.
- 2000 - L'aviation d'Israël bombarde des centrales électriques au Liban, ripostant à des tirs de roquettes du Hezbollah.
- 1999 - Le Portugal et l'Indonésie approuvent l'accord d'indépendance du Timor oriental.
- 1995 - Cinq coupés (deux Français, un Canadien, un Anglais et un Tunisien) sont assassinés à Ghardia, au sud d'Alger.
- 1992 - En Corse, un effondrement de gradins au stade Furianti fuit 15 morts lors d'un match de soccer entre Bastia et Marseille.
- 1987 - La ville de Venise limite à 50 000 par jour le nombre de jouristes.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE FUTSAL : Le MC Béjaïa remporté la 1^{ère} édition

Le Machaal club de Béjaïa a remporté la première édition du Championnat d'Algérie de Futsal, en s'imposant devant l'AS Rabie El-Djazaïri d'Oran sur le score de 4 à 2, (mi-temps : 0-1), en finale disputée jeudi à la salle Harcha-Hacène (Alger).

Après un début de match à l'avantage des Oranais qui ont ouvert le score dès la 2^e minute de jeu par l'intermédiaire Merzougui, les joueurs de Béjaïa ont pris le match en main monopolisant la balle sans pour autant créer de véritables occasions de marquer face à une solide défense oranaise.

En deuxième mi-temps, les Béjaïouis ont continué à presser leurs adversaires jusqu'à parvenir à égaliser à la 29^e minute d'une frappe puissante des 7 mètres de Mourad Tarrar qui offre deux minutes plus tard (31') une passe décisive à Bouaoudia qui donne l'avantage au Machaal de Béjaïa.

Voyant le match leur échappé, les joueurs d'Oran se sont rués vers l'attaque laissant des boulevards en défense qui profitent aux attaquants de Béjaïa : Benseghir et Djouad qui aggravent le score respectivement à la 33^e et 38^e minutes.

Lors des deux dernières minutes de la rencontre, les joueurs de Béjaïa ont réussi à conserver leur avantage au tableau d'affichage avant d'aller célébrer le titre avec une vingtaine de supporters venus spécialement pour les encourager.

L'entraîneur du Machaal club de Béjaïa, Fares Moumeni, s'est félicité d'avoir remporté «un titre historique» pour le futsal algérien d'autant plus que «la finale s'est disputée à la salle Harcha devant une valeureuse équipe d'Oran».

«Pour cette finale, je pense que nous avons mal débuté le match en encaissant rapidement un but.

Mais les joueurs ont bien réagi en restant concentrés et appliquant les consignes du staff technique», a-t-il ajouté.

De son côté, le coach l'AS Rabie El-Djazaïri d'Oran, Mohamed Cherdoudi, a souligné le fair-play dans lequel s'est déroulée cette finale félicitant l'équipe de Béjaïa pour le titre de champion d'Algérie.

«C'était une belle finale entre deux équipes qui ont tout donné. C'est déjà une grande réussite d'organiser un championnat national avec plusieurs équipes, maintenant faut réfléchir à créer une sélection nationale pour participer aux compétitions internationales», a-t-il estimé.

C'est le 2^e vice-président de la Fédération algérienne de football, Bachir Ould Zmirli, qui a remis le trophée de champion à l'équipe de Machaal club de Béjaïa et a, également, félicité les joueurs de l'AS Akbou pour leur accession en première division de futsal la saison prochaine.

SPORT:

Le Comité olympique algérien célèbre la journée olympique à Béjaïa

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a célébré, en collaboration, avec la wilaya de Bejaia et à travers la direction de la jeunesse et des sports (DJS), les 3 et 4 mai, la journée olympique, commémorée chaque année, à l'instar des 206 CNos à travers le monde, a indiqué hier, un communiqué de l'instance.

Le coup d'envoi de la journée olympique qui se repose sur trois piliers : «Bouger - apprendre et découvrir» et dont l'objectif premier est la généralisation de la pratique sportive, a été donné par le président du COA, Mustapha Berraf, en présence du wali de Bejaia et du directeur du Musée olympique, Mohamed Yamani.

Des champions olympiques, à l'image de Benida Merah, Abderrahmane Hammad, Ali Sief, Mohamed Allalou et Soraya Haddad, ainsi que des champions de la wilaya, tel que Kouchène, Abboud, Kenzi, Benbaaziz, Fahem, entre autres, se sont mêlés à la fête olympique.

Le programme de la manifestation s'est porté sur deux journées, la première s'est déroulée à la «Brise mer», un endroit où se mêlait mer et montagne et qui a réuni un nombre important d'enfants, présents et qui ont

participé à des exhibitions en Karaté, lutte, boxe, volleyball, handball, football, badminton, athlétisme, voile, tennis...

etc, autour desquelles les valeurs de l'Olympisme, comme l'abnégation, le respect de l'adversaire, la sincérité et le mérite, ont été à l'ordre du jour.

La deuxième journée a été consacrée à la course olympique avec la participation de 1.500 écoliers qui ont pris part à une course qui symbolise cette journée, marquée par une présence

populaire très appréciée. Des membres du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA) étaient également présents à la célébration de la 27^e journée olympique, à l'instar de Rabah Chabbah, Nabil Sadi, Larbi Abdelaoui et Ali Zaater. Chaque année depuis 1948, la Journée Olympique célèbre la création du Comité olympique international (CIO), en 1894 en France.

Cette journée a été enrichie au fil des années d'activités éducatives et culturelles ouvertes aux deux sexes.



PORTES OUVERTES SUR LES SPORTS MILITAIRES AU CRPESM À BEN AKNOUN (ALGER): Engouement des jeunes et des sportifs

La 11^e édition de la journée «Portes ouvertes» et visite d'information sur les sports militaires organisée, jeudi au Centre de Regroupement et de Préparation des Equipes Sportives Militaires Chahid «Messaoud Boudjriou» à Ben-Aknoun (Alger), a connu une grande affluence composée notamment de jeunes, de sportifs et de citoyens.

«Ces portes ouvertes» organisées par l'Armée Nationale Populaire (ANP) ont connu plusieurs activités sportives marquées par des exhibitions des différentes sélections nationales de judo, de boxe, du Karaté-do, du Kung-fu, de Taekwondo, de lutte, d'athlétisme, d'escrime, d'équitation, ainsi que la sélection militaire de cyclisme, nouveauté de cette édition.

Les sélections de Vovinam Viet Vo Dao, d'haltérophilie et de tir sportif, invitées de cette édition, ont présenté des exhibitions fortement appréciées par le public.

L'entraîneur de la sélection militaire de judo, Abdennour Grioua a souligné à l'APS, que «les sélections militaires, ont toujours constitué le réservoir des sélections civiles».

«Le Judo militaire qui est en constante progression, a toujours obtenu des médailles et titres au niveau international.

Il est composé des éléments émergents qui font même partie de la sélection civile. Nous avons également lancé depuis 8 ans, une académie de jeunes talents dont

l'âge varie entre 7 et 12 ans.

Nous sommes en train de réaliser un véritable travail de base qui a fourni à la sélection civile de véritables champions à l'instar de Lyes Bouyacoub, Oussama Djeddi et Kamel Haroun» a-t-il ajouté.

D'autres activités sportives ont marqué cette manifestation telles que l'équitation présentée par la Garde Républicaine, les sports mécaniques (motos) de la Gendarmerie nationale.

Cette 11^e édition des portes ouvertes sur les sports militaires ont pris fin avec l'exhibition de «Kouksoul» animée par les forces spéciales.

Un nombreux public composé en majorité des jeunes intéressés de rejoindre les sélections militaires était présent à cette occasion, ainsi que des citoyens désireux de connaître davantage les activités des sports militaires.

Le directeur des sélections nationales militaires le lieutenant-colonel, Sid Ali-Klittine a déclaré : «Nous tâchons à chaque édition de présenter de nouvelles spécialités et d'améliorer da-

vantage le sport militaire afin de renforcer les sélections civiles par les meilleurs éléments. Nous organisons chaque année plus de 50 championnats nationaux dans toutes les spécialités.

Nous constatons que de jeunes sportifs rejoignent de plus en plus le sport militaire.

A titre d'exemple, ceux qui ont effectué des exhibitions aujourd'hui, avaient été des visiteurs des «portes ouvertes» lors des précédentes éditions avant de rejoindre comme contractuels les sélections militaires et qui pourraient à l'avenir renforcer les sélections civiles».

«Le sport militaire reste à l'avant-garde du sport continental et mondial» a conclu le lieutenant-colonel Klittine.

La clôture des 11^{èmes} portes ouvertes sur les sports militaires a eu lieu avec la visite du directeur des sports militaires, le général Omar Koriche aux différents pavillons installés au niveau du stade de football où il a pris connaissance des activités et réalisations obtenues dans toutes les spécialités du sport militaire.

LUTTE/JEUX MÉDITERRANÉENS 2018: 32 athlètes en stage à Souidania

Trente-deux (32) athlètes de la sélection algérienne de lutte juniors et seniors (garçons et filles) effectuent depuis hier vendredi un stage au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales de Souidania (Alger), en prévision des Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne), a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Le staff technique national, composé des entraîneurs Cornel Rusu, Bendjada Maazouz et Aoune Fayçal (lutte libre), a sélectionné 32 athlètes dont deux filles pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 14 mai.

La Direction des équipes nationales a convoqué 12 lutteurs seniors messieurs de la gréco-romaine et sept de la lutte libre, alors que les juniors gar-

çons sont représentés par six athlètes de la gréco-romaine et cinq de la lutte libre.

La sélection féminine est représentée par Yahiaoui Chaïmaa et Aouissi Chaïmaa.

C'est le deuxième stage des sélections algériennes après celui effectué à Sofia en Bulgarie.

Les sélections algériennes de différentes catégories poursuivent le programme de préparation établi par la direction technique nationale en prévision des prochaines échéances sportives inscrites au titre de cette nouvelle saison, à savoir les Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018) d'Alger et les Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne).

APS

BÉCHAR: Un directoire pour la relance des activités de la Ligue régionale de football du Sud-ouest

Un directoire pour la relance des activités de la Ligue régionale de football du Sud-ouest (LRFSO), ainsi que la préparation de sa prochaine assemblée générale électorale, a été nommé jeudi en début de soirée, a-t-on appris vendredi auprès d'un membre du bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF), M. Rachid Gasmi.

«La nomination des membres de ce directoire est venue à la suite d'une rencontre régionale sur les moyens à mettre en œuvre pour la relance des activités de la LRFSO, à laquelle ont pris part les représentants des wilayas du Sud-ouest, à savoir Bechar, Adrar, Tindouf, Naâma et El-Bayadh», a précisé à l'APS M. Gasmi.

Présidé par M. Abdelkader Khaddoum et composé de deux représentants de chacune de ces wilayas, ce directoire agira dans la collégialité et pourrait, le cas échéant, être renforcé par d'autres compétences.

Il aura comme missions la mise en place des dispositifs administratifs et techniques pour la création des différentes structures de la LRFSO et la préparation de l'assemblée générale électorale de son bureau, dont la date n'a pas encore été fixée, a signalé le membre du bureau fédéral de la FAF.

«La mise en place du directoire et de la future LRFSO constitue une importante étape dans la prise en charge des différents championnats locaux de football, de même qu'elle met fin à une aberration, à savoir le rattachement et l'affiliation des différents clubs et associations de football à la ligue de Saïda dont le siège se trouve à plus de 500 km de Bechar à titre d'exemple», ont souligné des dirigeants de clubs de football des wilayas du Sud-ouest.

«La relance prochaine de la LRFSO permettra, aussi, une meilleure gestion et suivi des activités du football et l'organisation des championnats relevant de ses compétences dans le respect des calendriers arrêtés en relation avec la FAF», a indiqué M. Gasmi lors des travaux de la rencontre régionale.

Le membre fédéral a ajouté qu'elle permettra la participation à toute action tendant à favoriser la promotion du football national, le respect des droits et obligations des membres et adhérents qui lui sont affiliés, la proposition à la FAF, à travers un cahier des charges, de toutes formes de compétitions autre que celles des championnats de divisions régionales, en plus de l'application des procédures d'accèsion et de rétrogradation des clubs de football concernés telles qu'arrêtées par la FAF.

La LRFSO œuvrera aussi à l'homologation et la publication des résultats et classements des clubs de football qui lui sont affiliés, l'édition périodique d'un annuaire des résultats et classements officiels, la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, la mise à disposition des athlètes susceptibles d'être retenus au sein des sélections régionales ou nationales, la participation et la mise en œuvre du programme de développement du football national et notamment à l'effort de formation des jeunes et à la promotion des jeunes talents, a expliqué le membre du bureau fédéral.

La ligue régionale de football du Sud sud-ouest, à laquelle le wali de Bechar, M. Dziri Tewfik, s'est déclaré disposer à apporter soutien et aide, lors de son intervention à l'ouverture des travaux de la rencontre, aura aussi comme mission l'exercice du contrôle et du pouvoir disciplinaire sur les clubs de football qui lui sont affiliés, sur ses adhérents et ses membres dans le strict respect des règlements généraux édictés par la FAF, ont fait savoir d'autres membres du bureau fédéral de cette instance présents à Bechar, à l'occasion d'un stage régional de formation des arbitres, supervisé par le président de la commission d'arbitrage de la FAF, Mohamed Ghouti.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (1RE JOURNÉE/GR. B) TP MAZEMBE-ES SÉTIF:

Les Sétifiens en mission difficile à Lubumbashi

Les Sétifiens, qui renouent avec la phase de poules de la prestigieuse compétition africaine des clubs après avoir purgé une suspension infligée par la Confédération africaine de football, devront sortir le grand jeu pour espérer revenir avec un résultat positif des terres congolaises contre un adversaire qu'ils ont l'habitude d'affronter ces dernières années.



À pied d'œuvre en RD Congo depuis mercredi, l'ES Sétif, désormais dirigée par le duo Malik Zorgane-Rédha Assimi, est bien consciente de l'importance de cette première sortie dans l'optique de la qualification en quarts de finale avant la réception successive du MC Alger et des Marocains du Difaâ El Jadidi.

Forte de 40 personnes dont 20 joueurs, la délégation algérienne est logée au Grand Karavia Hôtel.

Alger, Nairobi puis Lubumbashi, la fatigue était visible au débarquement et par conséquent, la séance de déchargement prévue mercredi au stade Kibassa avait été annulée à la dernière minute.

Les coéquipiers de Banouh ont effectué leur première séance d'entraînement jeudi à Kamalondo (Lubumbashi) avant l'ultime entraînement, vendredi.

Pour l'attaquant de l'ESS Rachid Nadj, de retour de blessure, la mission de son équipe sera ardue contre un des favoris pour le sacre final et qui est très difficile à manier sur sa pelouse.

«L'équipe sétifienne traverse une

période difficile notamment avec les dernières contre-performances en championnat contre Paradou et le NAHD. Nous sommes dans l'obligation de réagir. Nous allons faire le maximum pour décrocher un bon résultat.

Il faut que le groupe soit solidaire et déterminé sur le terrain», a déclaré Nadj à la presse.

Pour le match de samedi, le staff technique devra se passer des services de trois joueurs importants, en l'occurrence le gardien Kheiri Barki, pour des raisons personnelles, le défenseur Abdelkader Badrane pour blessure ainsi que le milieu de terrain Elyes Sidhoum, sanctionné. De son côté, le TP Mazembe a rejoint Lubumbashi mercredi après dix jours passés loin de son fief pour trois matchs de Play-Offs en Ligue 1, satisfait d'avoir récolté 7 points sur les 9 possibles.

Les «Corbeaux», qui dominent leur championnat comme en témoigne le large succès remporté contre Rangers (3-0) mardi à Kinshasa, miseront beaucoup sur leur baroudeur Ben Malango, auteur de

19 réalisations cette saison pour jouer un mauvais tour aux Algériens.

Pamaphile Mihayo, qui va découvrir la Ligue des champions en tant qu'entraîneur après avoir défendu les couleurs du club comme joueur dans cette même compétition et contre le même adversaire, espère bien entamer la phase de poules de cette compétition africaine qui reste l'un des objectifs du club cette saison.

«Le premier match contre Sétif est un indicateur très important.

Regardez l'histoire, il est rarissime qu'un club battu lors de la première journée parvienne à se qualifier pour la suite du tournoi, cette fois les quarts de finale.

Nous recevrons l'ES Sétif et tout sera mis en œuvre pour que ce rendez-vous soit positif», a déclaré le coach des «Corbeaux».

La rencontre TP Mazembe-ES Sétif sera dirigée par un trio arbitral composé de Hamada Al-Mousa (Madagascar), assisté de Slimane Ameleddine (Comores) et Lionel Hus-sain (Madagascar).

LIGUE 2 (28E JOURNÉE) : Balle de match pour le MO Béjaïa

Le MO Béjaïa aura l'opportunité d'officialiser son accession en Ligue 1 aujourd'hui, à l'occasion de la réception du reléguable CABatna dans le cadre de la 28e journée du Championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis de football.

Une victoire suffira en effet au bonheur des «Crabes», en tête du classement avec six points d'avance sur le 4e, le CR Bordj Bou Arreridj qu'ils ont battu chez lui à l'aller (2-1) avant de faire match nul à domicile (0-0), sachant que les trois premiers accéderont au palier supérieur.

Les hommes d'Azedine Ait Djoudi sont tout près donc d'un retour express en élite, après l'avoir quittée la saison dernière au terme d'une saison calamiteuse marquée par plusieurs péripéties.

Cette 28e journée reste néanmoins dominée par l'affiche entre le CABBA et l'autre équipe de Béjaïa,

la JSMB, elle aussi bien positionnée pour accéder en Ligue 1 vu sa deuxième place au classement.

Les gars de «Yemma Gouraya» ne devaient cependant leurs adversaires du jour que de deux petits points, ce qui les met dans une position où le moindre faux-pas est interdit, au risque de voir les poulains de Lyamine Bougherla passer devant à quelques encablures de la fin de la saison.

Quant à l'AS Aïn M'illa (3e), en net recul durant cette phase retour et qui vient de prendre deux matchs à huis clos après avoir dominé en long et en large la compétition à l'aller, elle aura fort à faire en se rendant à Boussaâda pour affronter l'Amel local (10e), pas encore assuré mathématiquement du maintien.

Le dernier candidat à l'accession, en l'occurrence l'ASO Chlef (5e à 3 points du podium) effec-

tuera un périlleux déplacement dans l'Est du pays pour croiser le fer avec le MC El-Eulma (12e) qui n'a que trois unités d'avance sur la zone de relégation.

Excepté la JSM Skikda (6e), déjà en vacances depuis plusieurs semaines et qui n'a plus rien à espérer de cette fin d'exercice après avoir lutté vainement pour l'accession, les autres équipes ne sont pas encore sûres d'être là la saison prochaine, du moins mathématiquement.

A commencer par l'ASM Oran, 11e à 4 points de la zone rouge et qui accueille une équipe «dé-motivée» de Skikda, ce qui pourrait constituer une belle occasion pour empêcher trois précieux points dans l'optique du maintien.

Idem pour le WA Tlemcen, 13e et toujours menacé d'un retour rapide en division amateur puisqu'il ne compte que

deux points d'avance sur le premier reléguable. Les Zianides n'ont pas ainsi d'autre choix que de battre le RC Relizane (7e) dans le derby de l'Ouest pour éviter de se mettre une pression inutile sur les épaules lors des deux ultimes journées. De son côté, le RC Kouba (9e), qui est revenu en force lors des dernières journées sous la direction de Nabil Medjahed, rendra visite au MC Saïda (7e) avec l'espoir d'en finir définitivement avec la peur de la relégation. Enfin, le match de la survie entre le GC Mascara (avant-dernier) et le CRB Aïn Fakroune (dernier) vaudra certainement le détour, le premier ne voulant pas perdre le contact avec la zone de maintien puisqu'il ne compte que deux points de retard alors que le second, lâché avec sept points de retard sur le premier non-reléguable, veut encore croire au miracle.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE / NEWCASTLE : Fin de saison pour Islam Slimani

L'international algérien de Newcastle Islam Slimani est suspendu pour les trois derniers matchs de la saison en Premier League, a indiqué jeudi la Fédération anglaise de football (FA).

L'international algérien ne jouera pas de la saison en Premier League. Il avait été l'auteur d'un vilain geste sur un joueur de West Bromwich le week-end passé. L'arbitre ne l'avait pas vu, mais la FA s'était saisie du dossier.

Le meilleur buteur des Verts en activité avait rejoint les rangs des «Magpies» en janvier dernier en provenance de Leicester pour six mois et un montant de 2 millions de livres.

Il a disputé quatre matchs dont un seul comme titulaire pour un total de 130 minutes, sans marquer le moindre but. Il devrait retourner à Leicester la saison prochaine.



L'Algérie candidate à l'organisation du CHAN-2022 (FAF)

L'Algérie va postuler à l'organisation du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, compétition réservée exclusivement aux joueurs locaux évoluant en Afrique, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi.

Selon la même source, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a répondu favorablement à la demande de la FAF d'accueillir ce 2e grand événement du football continental réservé aux joueurs locaux.

Une commission ad hoc sera mise en place pour la constitution du dossier de candidature avant de le transmettre à la Confédération africaine de football (CAF).

Organisée par la CAF tous les deux ans en alternance avec la Coupe d'Afrique des nations, cette

compétition avait été lancée en 2009 avec le déroulement de la première édition en Côte d'Ivoire, remportée par la RD Congo contre le Ghana.

La dernière édition du Championnat d'Afrique des nations s'est déroulée du 13 janvier au 4 février 2018 au Maroc qui s'est imposé en finale contre le Nigeria, devenant ainsi le premier pays hôte à remporter le trophée.

La prochaine édition du CHAN aura lieu en Éthiopie en 2020. L'Algérie avait manqué les trois dernières éditions en Afrique du Sud (2014), Rwanda (2016) et Maroc (2018).

En revanche, elle avait pris part à l'édition 2011 au Soudan avec à la clé une quatrième place dans le tournoi.

SÉLECTION ALGÉRIENNE (U-21) : 26 joueurs en stage du 5 au 10 mai

La sélection algérienne des moins de 21 ans (U-21) effectuera du 5 au 10 mai un stage de préparation en vue des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) mercredi.

Le Directeur des équipes nationales (DEN), Boualem Charef et les entraîneurs de la sélection nationale U-21 ont dressé une liste de 26 joueurs pour prendre part à ce regroupement.

La liste est marquée par la présence de quatre joueurs évoluant à l'étranger, en l'occurrence Chaban Kamel (Anderlecht/Belgique), Kebal Ilan (Bordeaux/France), Sahab Dalin (Canada) et Taïder Is-

maïl (Lokomotiv Sofia/Bulgarie).

La sélection algérienne des U-21 prépare le tournoi de football

des Jeux Méditerranéens 2018 prévus à Tarragone (Espagne) du 22 juin au 1er juillet prochains.

Liste des joueurs convoqués:

Sifour Abdelmoumen (USM Alger), Boutagga Ahmed (USM Blida), Bougerra Aymen (Paradou AC), Gatal Oussama (USM Blida), Maouali Hamaza (Paradou AC), Haies Bendroua Rayan (RC Kouba), Oukacem Rayan (Adrar), Douar Youcef (Paradou AC), Azzi Imad Eddine (MC Alger), Chaban Kamel (Anderlecht/BEL), Kebal Ilan (Bordeaux/FRA), Ben Hamouda Billel (USM Alger), Ouadji Laid (NA Hussein-dey), Sahab Dalin (Canada), Taïder Ismaïl (Lokomotiv Sofia/BUL), Frierier Boumedienne (MC Oran), Bechou Youcef (CR Belouizdad), Boumechra Mohamed Rédha (USM Alger), Ouadji Laid (NA Hussein-dey), Lakdja Issa (NA Hussein-dey), Gharib Haïthem (USM Blida), Rdjam Mouaad (USM Blida), Guenaoui Mouad (Paradou AC), Tahri Abdeldjalil (Paradou AC), Khoudja Aymen (CS Constantine), Boulekbeche Kamel (CRBA/ Ligue de Blida).

LIGUE 2 MOBILIS (27E JOURNÉE) AFFAIRE CRBAF- CABBA: Match perdu pour le CRBAF plus deux matchs à huis clos (LFP)

La commission de discipline de la LFP réunie mercredi à Alger, a décidé match perdu par pénalité à l'équipe de CRB Ain Fekroune pour en attribuer le gain au CA Bordj Bou Arreridj qui marque trois (3) points et un score de 3-0, alors que la rencontre entre les deux formations de la 27e journée de L2 avait été arrêtée par l'arbitre

à la 77e minute suite aux incidents survenus après le deuxième but des visiteurs (1-2), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mercredi.

En effet, l'arbitre du match Brahimi a dû mettre fin aux débats à la 77', soit juste après le but d'Ahmed Messaadia, car les conditions de sécurité n'étaient plus réunies

sur le terrain après plus d'une heure d'attente.

Outre le match perdu par pénalité, le CRBAF a écopé de deux matchs à huis clos et 200.000 DA d'amende et le club sera également privé de la quote-part due au titre des droits de télévision pour le match en question, souligne la même source.

DIPLOSPORTS «FERENC PUSKAS»:

Douze équipes mixtes annoncées à la 3e édition du tournoi de l'ambassade de Hongrie

L'ambassade de Hongrie à Alger, organise, aujourd'hui au complexe sportif de la protection civile à Bab Ezzouar, la 3e édition de «DiploSports», avec la participation annoncée de douze (12) équipes mixtes, composées chacune, de neuf joueurs, a indiqué hier un communiqué des organisateurs.

Organisé avec le partenariat de la Protection civile, le tournoi se veut être un rapprochement des membres du corps diplomatique en leur proposant une journée d'exercice sportif, de détente et de convivialité, comme il contribue à la promotion de l'esprit sportif dans la diplomatie et d'un mode de vie saine.

La compétition qui sera officié par des arbitres qualifiés, se déroulera, cette année-2018, avec la participation de plusieurs ambassades et mission diplomatique notamment celle du Canada, de l'Afrique du Sud, de la France, des USA, de Grande-Bretagne, d'Espagne et de la Russie.

Aussi, Une équipe composée des joueurs issus de plusieurs ambassades y participera également, ainsi que l'équipe du sponsor du tournoi.

«Au total une centaine des +footballeurs+, venus d'une quinzaine de missions diplomatiques en Algérie, environ 300 spectateurs, regroupant les membres du corps diplomatique et leurs familles, ainsi que quelques invités de haut niveau participeront à l'édition 2018 de «DiploSports», a ajouté le communiqué de l'ambassade de Hongrie à Alger. Outre le tournoi «Ferenc Puskas», l'ambassade de Hongrie à Alger organise depuis juin 2016, deux tournois de sport diplomatique par an.

Son édition phare du printemps est intitulé, «DiploSports» et celle de l'automne-plus restreinte-s'appelle «Ferenc Puskas». «Le football reste le sport phare de l'événement, mais l'initiative de l'ambassade de Hongrie à Alger touche aussi d'autres disciplines, à savoir le tennis, le ping-pong, le basketball, et l'athlétisme qui attirent également un nombre important de participants», ont souligné les organisateurs, ajoutant qu'en parallèle au tournoi «Ferenc Puskas», des animations pour enfants (Château Gonflé, clown) sont proposées. Le tournoi sera rehaussé par la présence de plusieurs personnalités sportives, diplomatique et politique qui assisteront à l'événement et participeront à la remise de trophées.

Stage régional de formation des arbitres à B2char

Un stage régional de formation et de perfectionnement des arbitres de football a débuté jeudi à Bechar sous l'égide de la Fédération algérienne de football (FAF), a appris l'APS auprès des membres de la commission fédérale d'arbitrage (CFA). Ce stage auquel prennent part 35 arbitres, 22 formateurs en arbitrage et 10 autres hommes en noir chargés de la vidéo panoramique, s'inscrit dans le cadre des efforts de la FAF visant à doter les arbitres de connaissances approfondies en matière de suivi du jeu lors des différentes rencontres de football en matière de fautes tactiques et de mains, ont-ils précisé.

Ce stage régional, qui se déroule en présence du président de la CFA Mohamed Ghouti et la participation d'arbitres des wilayas de Bechar, Adrar, Tindouf et El-Bayadh, est supervisé par neuf (9) encadreurs de la même commission de la FAF, a-t-on signalé. Le stage régional est aussi initié en marge d'une rencontre régionale sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour la relance des activités de la ligue régionale de football du Sud-ouest (LRFOS), organisée au niveau de la maison de la culture «Kadi Mohamed», en présence de plusieurs représentants de la FAF, dont Rachid Gasmî, membre du bureau fédéral.

Lors de la cérémonie d'ouverture de cette rencontre marquée par la participation des représentants des différents clubs et associations de football des wilayas du sud-ouest du pays, le wali de Bechar a assuré les participants du soutien total des pouvoirs publics à la création de cette ligue régionale, de même de son soutien aux efforts de formation des arbitres pour la promotion et le développement du football. Cette rencontre d'une journée permettra aux participants, à la suite des débats, d'arrêter un programme sur le processus de création de cette ligue régionale dans le souci de mise en place d'une structure de suivi et de développement du football dans la région du Sud-ouest du pays, selon les représentants de la FAF.

APS

Gerrard va partir...

Depuis sa retraite sportive, Steven Gerrard a intégré le staff technique de son club de toujours, le Liverpool FC, dont il gère les U18. Mais au terme de l'exercice en cours, l'ancien milieu de terrain des Reds et des Three Lions devrait plier bagage. Annoncé dans le collimateur d'Ipswich Town en Championship, le légendaire numéro 8 s'apprête à répondre favorablement aux avances des Glasgow Rangers, où il devrait succéder à Graeme Murty.



Kroos se méfie de Liverpool !

La Ligue des Champions opposera donc le Real Madrid à Liverpool. Un adversaire dont se méfie le protégé de Zinedine Zidane, Toni Kroos.

Ce mercredi, malgré une défaite face à l'AS Rome (4-2), Liverpool a validé son ticket pour la finale de Ligue des Champions face au Real Madrid. Rapporté par SFR Sport, Toni Kroos s'est confié sur les Reds, avouant :

« Ils ne sont pas là pour rien, a déclaré l'international allemand. Cette équipe m'a surpris contre Manchester City et m'a beaucoup impressionné. La finale, c'est un match. Nous irons à Kiev pour gagner et même si c'est une phrase-bateau, ça a pas mal fonctionné ces deux dernières saisons. Je ne sais pas si nous pourrions enchaîner en jouant juste bien mais nous devons être sûrs de notre force car de nombreuses équipes comme Liverpool ont fait preuve de qualités ».

Dybala successeur désigné de Lewandowski

À la recherche d'un attaquant en cas de départ de Robert Lewandowski, le Bayern Munich aurait fait de Paulo Dybala une priorité. Les Allemands pourraient mettre 100 M€ sur le joueur de la Juventus Turin.

Le mercato estival des attaquants risque d'être encore agité. Neymar, Edinson Cavani (PSG), Harry Kane (Tottenham), Karim Benzema (Real Madrid), Robert Lewandowski (Bayern Munich) ou encore Paulo Dybala sont dans toutes les rumeurs de transfert. L'Argentin de la Juventus ne ferait plus l'unanimité du côté de l'Italie. Cette saison, le joueur de 24 ans a pourtant inscrit 21 buts et délivré 5 passes décisives en 30 journées de Serie A. Cependant, son inefficacité en Ligue des Champions aurait déçu ses dirigeants et ils pourraient ouvrir la porte lors du prochain mercato. Nombreux sont les clubs qui seraient prêts à s'arracher la pépite argentine. Le PSG et le Real Madrid souhaiteraient récupérer l'attaquant de la Juventus Turin, cependant les deux équipes devraient faire face à la concurrence du Bayern Munich. En effet, selon les informations de Bild, le club bavarois aurait fait de Paulo Dybala une priorité en cas de départ de Robert Lewandowski. Toujours selon le média allemand, les champions d'Allemagne seraient prêts à investir 100 M€ pour recruter le coéquipier de Lionel Messi en sélection.

VARANE DÉJÀ FORFAIT ?

Touché au genou droit en demi-finale retour de Ligue des Champions contre le Bayern Munich (2-2), Raphaël Varane pourrait manquer le Clasico ce dimanche. Le Real Madrid est proche d'un coup dur en défense. À 4 jours du Clasico, Raphaël Varane pourrait déclarer forfait. D'après les informations de Marca, l'ancien Lenois était absent de l'entraînement ce jeudi, et a donc de fortes chances d'être laissé au repos ce weekend. Selon le quotidien espagnol, le défenseur des Bleus a joué avec une douleur au genou droit contre le Bayern Munich, ce mardi (2-2). À la fin de la rencontre, il se serait plaint d'une nouvelle douleur, ce qui pourrait contraindre Zidane à ne prendre aucun risque à l'approche de la finale de la Ligue des Champions (26 mai), objectif principal des Merengues.



Godin prévient l'OM

Très solide face à Arsenal (1-0) ce jeudi, Diego Godin (32 ans, 11 matchs en C3 cette saison) a largement contribué à la qualification de l'Atletico Madrid pour la finale de l'Europa League. Désormais, le défenseur central se focalise sur cette rencontre décisive contre l'Olympique de Marseille le 16 mai à Lyon. "On savait que ce serait difficile. Pour atteindre une finale européenne, personne ne te fait de cadeau. Arsenal a très bien joué, ils ont fait un grand match et il faut les féliciter. Maintenant, on a une finale à jouer et on doit se préparer jusqu'à la mort pour la remporter", a prévenu l'Uruguayen au micro de beIN Sports.

KEOWN DÉCOUPE ÖZIL !

Je ne suis pas content de lui depuis un certain temps. Il donne l'impression de choisir ses matchs. Ce soir, il a semblé se perdre dans la défense adverse. Dans sa position, il pouvait se cacher un peu. (...) Montre un peu de caractère, un peu d'énergie ! Il était presque en train de lever les mains en l'air en disant "ces joueurs ne sont pas aussi bons que moi", a lancé l'Anglais pour BT Sport.

"Ce gars ne me fait pas rire. Ce n'est pas une performance correcte. Il ne donne pas tout. Il n'était pas prêt à porter le maillot d'Arsenal ce soir. Ses larmes de crocodile ne me touchent pas. J'ai dit ce que j'avais à dire, j'ai le sentiment qu'il ne donne pas assez à Arsenal", a terminé l'ancien Gunner.



ALGER

Les assiettes foncières consacrées à la réalisation des projets LPA «disponibles»



Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a annoncé, jeudi à Alger, la disponibilité des assiettes foncières devant abriter les sites pour la réalisation des 4000 logements promotionnels aidés (LPA) dans la nouvelle formule accordés par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville à la capitale comme un quota initial. S'exprimant en marge du lancement de la campagne de sensibilisation sur les dangers des accidents de la circulation et les différents fléaux sociaux, organisée par le Commandement de la Gendarmerie nationale (CGN) à la forêt de Bouchaoui (Alger), M. Zoukh a indiqué que «la wilaya d'Alger a assuré des assiettes foncières pour la réalisation des projets de

logements au titre de la formule LPA», ajoutant que «ces assiettes ont été délimitées pour entamer la réception des demandes des citoyens dans le cadre de cette formule».

M. Zoukh a réaffirmé que «le lancement de la 24^{ème} opération de relogement dans la wilaya d'Alger est prévue avant le mois de Ramadhan au profit des familles occupant des habitations précaires y compris des logements exiguës». «Toutes les mesures et les préparatifs nécessaires se poursuivent pour le lancement de la 24^{ème} opération de relogement à Alger avant le mois de Ramadhan qui profitera à près de 8.000 familles occupant des

habitations précaires», soulignant que «le retard accusé dans cette opération est dû aux intempéries ayant empêché le parachèvement des nouvelles cités de façon convenable pour accueillir les familles». Pour rappel, la 23^{ème} opération de relogement dans la wilaya d'Alger, quelque 44.000 familles auront été relogées depuis le lancement de l'opération en juin 2014 auxquelles s'ajouteront 13.000 bénéficiaires dans le cadre des programmes de logements sociaux participatifs (LSP). Ainsi, le nombre des familles bénéficiaires des opérations de relogement s'élèvera à près de 57.000 familles, soit 285.000 habitants.

DEMAIN DANS LA CAPITALE

Suspension de l'alimentation en eau potable dans 10 communes

La société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), procédera lundi prochain à des travaux de sécurisation au niveau des stations de pompage situées à Tessala El Merdja et à Draria, ce qui engendrera une suspension de l'alimentation en eau potable dans 10 communes situées à l'Ouest d'Alger, a indiqué jeudi un communiqué de la SEAAL.

«Dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2018 la SEAAL procédera, lundi 7 mai 2018, de 6h à 17h, à des travaux de sécurisation de ses stations de pompage alimentant les communes situées à l'Ouest d'Alger» note le communiqué, ajoutant que «ces travaux engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui

touchera 10 communes: Baba Hascene, Douera, Kheraicia, Draria, Saoula, El Achour, Ouled Fayet, Souidania, Dély Brahim et Cheraga. A ce propos, la SEAAL a précisé à ses clients habitant dans ces communes que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement le même jour à partir de 17h.

L'entreprise informe, également, ses clients qu'un dispositif de citerne sera mis en place pour assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers). Et pour plus d'informations, la SEAAL met à la disposition de ses clients le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel le 1594, accessible 7h/7 et 24h/24.



DU 3 AU 19 MAI EN AFRIQUE DU SUD L'APN participe aux réunions du Parlement panafricain

L'Assemblée populaire nationale (APN) participe depuis jeudi à Midrand (Afrique du Sud), aux travaux de la 6^e session de la 4^e législature du Parlement panafricain (PAP) qui se poursuivront jusqu'au 19 mai, a indiqué jeudi l'institution parlementaire dans un communiqué. L'APN sera représentée à ces travaux par le vice-président de l'APN, Djamel Bouras, le président du groupe parlementaire des indépendants, Lamine Osmani, et la députée Amira Slim, en leur qualité de membres permanents du PAP, a précisé la même source.

DIPLOMATIE M. Flavio Marega nouvel ambassadeur du Brésil en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Flavio Marega, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérative du Brésil auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

MDN

Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection aujourd'hui et demain à la 2^e RM à Oran

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, effectuera, aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection à la 2^e Région militaire à Oran, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.



«Lors de cette visite, le Général de Corps

d'Armée supervisera l'exécution d'un exercice de débarquement par des unités conjointes, relevant des Forces navales et des Forces terrestres, appuyées par des unités des Forces aériennes et des Forces de défense aériennes du territoire», précise la même source.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Saisie de plus d'une tonne de denrées alimentaires à In-Guezzam et 24 kg de kif traité à Tlemcen

Plus d'une (1) tonne de denrées alimentaires, a été interceptée mercredi à In-Guezzam par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), alors 24 kg de kif traité ont été saisis à Tlemcen, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a intercepté, le 2 mai 2018 à In-Guezzam (6^e Région militaire), deux (2) véhicules

tout-terrain, (1,7) tonne de denrées alimentaires et (800) litres d'huile de table, tandis que des Garde-frontière ont saisi, à Tlemcen/2^e RM, vingt-quatre (24) kilogrammes de kif traité», précise la même source. D'autre part, «des garde-frontières ont saisi, à Souk Ahras (5^e RM), (480) comprimés psychotropes, alors que dix (10) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Aïn Témouchent et Tlemcen», rapporte également le communiqué.

BÉJAÏA Incendie dans un centre de transmission d'Algérie Télécom

Un incendie s'est déclaré jeudi après-midi au niveau du centre de transmission d'Algérie Télécom dans la wilaya de Bejaïa, causant des dégâts matériels «limités» et «sans faire de victimes», a-t-on appris auprès de cet opérateur public. «Un incendie s'est déclenché, aujourd'hui à 15h55, au niveau de notre centre de transmission de la wilaya de Bejaïa, situé au niveau du centre ville du chef lieu», a-t-on précisé, ajoutant que l'incendie n'a occasionné «aucune perte humaine» et les dégâts matériels «sont relativement limités», et ce suite à l'intervention des services de la Protection Civile.

OLYMPIADE INTERNATIONALE DE LA LANGUE ANGLAISE: L'Ecole Taounza (Ghardaïa) décroche le prix du meilleur travail collectif

L'Ecole scientifique Taounza de la wilaya de Ghardaïa a décroché le prix du meilleur travail collectif à l'Olympiade internationale de la langue anglaise (ELO 2018) organisée à l'Université des sciences appliquées à Amman (Jordanie). Pour sa deuxième participation consécutive, l'Ecole Taounza, représentant l'Algérie, a concouru avec une équipe de 07 élèves du cycle secondaire, supervisée par trois enseignants de langue anglaise. Les élèves algériens se sont distingués dans leur présentation et débat devant le jury de cette olympiade internationale dont le thème a porté sur la santé. Cette compétition de trois jours a vu la participation de plusieurs pays à travers 64 équipes comprenant plus de 1000 élèves. La Jordanie accueille annuellement cette manifestation didactique qui met en lice des équipes (11-16 ans) plusieurs écoles, centres et établissements, privés et publics, de par le monde avec pour but la promotion des compétences linguistiques des élèves issus de pays utilisant l'anglais comme 2^e ou 3^e langue.

APS

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (28^e J): Résultats complets et classement

Vendredi, 4 mai 2018 :

CSC-JSK	2-1
USMH-JSS	2-3
O.Médéa-USMB	2-1
CRB-PAC	2-1
USB-DRBT	4-0

Déjà joués :

Vendredi, 27 avril 2018 :	
ESS-NAHD	1-2
MCA-USMBA	1-2
Samedi, 28 avril 2018 :	
USMA-MCO	3-1

Classement : Pts J

1). CS Constantine	53	28
2). NA Hussein Dey	48	28
→). JS Saoura	48	28
4). MC Alger	44	28
5). USM Alger	42	28
→) MC Oran	42	28
7). ES Sétif	39	28
8). Paradou AC	38	28
9). USM Bel-Abbès	35	28
→). CR Belouizdad	35	28
11). JS Kabylie	33	28
→). O. Médéa	33	28
13). DRB Tadjenanet	31	28
14). US Biskra	30	28
15). USM El Harrach	25	28
16). USM Blida	20	28